

2007



**Banque Cantonale
du Jura**

2007

RAPPORT
DE GESTION



SOMMAIRE

Message aux actionnaires	page 8
Chiffres clés	page 9
Organes de la banque	page 10
Reflets conjoncturels	page 11
Rapport annuel	page 13
Gouvernance d'entreprise	page 21
Comptes annuels au 31 décembre 2007	page 33
Compte de résultat	page 35
Bilan	page 36
Tableau de financement	page 38
Annexe aux états financiers	page 39
Rapport de l'Organe de révision	page 61
Propositions du Conseil d'administration	page 63
Organisation de la Banque	page 65
Organigramme général	page 66
Direction et cadres	page 67
Adresses	page 68



Les fossiles sont là ! Par milliers et dans un contexte bien étudié.

La République et Canton du Jura héberge, sur son territoire, de multiples trésors géologiques et paléontologiques. Depuis quelques années, la population jurassienne a trouvé, en ce riche patrimoine culturel, un important symbole d'identification avec son environnement naturel.

Les formes de vie et les traces laissées par les animaux qui nous ont précédés nous enchantent par leur beauté et par la proximité de leurs lieux de découverte. Quelle chance de pouvoir sillonner des paysages marqués par les calcaires d'origines marines, sculptés par les systèmes fluviaux et lacustres qui accompagnaient les phases du plissement du Jura et lissés par les époques de glaciation ! Des paysages durables et évolutifs à la fois.

Nous rendons hommage aux travaux actuels de fouille, de gestion du patrimoine, d'études scientifiques et de mise en valeur. Ils commémorent la tradition jurassienne qui consiste à exploiter les richesses géologiques et paléontologiques avec respect et compétence.

Office cantonal de la culture



D^r Wolfgang A. Hug

Responsable Paléontologie A16

MESSAGE AUX ACTIONNAIRES

L'année 2007 a été exceptionnelle pour la Banque Cantonale du Jura. Elle aligne les records, avec en particulier les bénéfices brut et net les plus élevés jamais atteints au cours de son histoire. La bonne santé de l'économie a certes contribué à l'excellence de ces résultats. Mais ceux-ci découlent aussi du bien-fondé de la stratégie mise en place, de la fidélité de nos clients, de la confiance de nos actionnaires et de l'engagement sans faille de nos collaboratrices et collaborateurs. Qu'ils en soient vivement remerciés.

L'objectif prioritaire de ces dix dernières années était le renforcement des fonds propres de la Banque, afin de lui garantir la solidité financière lui permettant de remplir avec efficacité sa mission au service de l'économie jurassienne. Avec un taux de couverture des fonds propres exigibles atteignant 208 % au 31 décembre 2006, cet objectif est réalisé. Indubitablement, la politique menée s'est également avérée profitable pour les actionnaires, qui ont vu leur patrimoine quadrupler durant ce laps de temps.

Forte d'une solidité assurée et des bons résultats obtenus, la Banque est en mesure d'augmenter de manière substantielle la part du résultat d'entreprise distribuée aux actionnaires. Concrètement, le Conseil d'administration proposera à l'Assemblée générale d'une part un dividende de 4,5 millions de francs, en hausse de 43 %, et d'autre part le versement extraordinaire de 3 millions de francs sous forme de réduction de capital-actions.

Au-delà de ces distributions, il est à souligner que la Banque a versé sur l'exercice 2007 un montant de 2,5 millions de francs en faveur de FITEC (Fondation d'Impulsion Technologique et Economique). Par ce geste, la Banque entend soutenir activement les structures mises en place par la République et Canton du Jura en faveur de l'innovation et de la création d'entreprises et contribuer ainsi à la modernisation et à la diversification du tissu économique jurassien.

Tous les secteurs de la Banque ont participé de façon déterminante au succès de l'exercice 2007.

Ainsi, le secteur des crédits a accru ses avances à la clientèle de près de 50 millions de francs. Cette hausse du volume de crédits ainsi qu'une politique de refinancement avisée ont permis une augmentation des revenus d'intérêts de plus de 1 million de francs. L'effort s'est porté particulièrement sur le soutien aux PME industrielles, par l'octroi de plus de 60 millions de francs de nouveaux crédits à des projets de développement d'entreprises. La Banque entend poursuivre sur cette voie et accroître ses parts de marché dans ce secteur.

Les résultats des revenus de commissions ont également progressé de plus de 1 million de francs, grâce à une hausse spectaculaire de la masse des dépôts titres de la clientèle de 176 millions de francs. Ces chiffres confirment la compétence et le professionnalisme de notre équipe de gestion de fortune, toujours plus reconnue dans cette activité de pointe. Dans ce secteur également, nous affichons notre volonté de croissance.

Enfin, nos services administratifs ont travaillé avec efficacité et précision, dans le souci permanent de la maîtrise des coûts.

Les excellents résultats obtenus démontrent que la BCJ a gagné les paris stratégiques décidés en 1997. Elle se positionne plus que jamais en acteur essentiel du dynamisme de l'économie jurassienne.



Paul-André Sanglard

Président du Conseil
d'administration



Bertrand Valley

Directeur général

CHIFFRES CLÉS

	2003	2004	2005	2006	2007
Bilan (en millions de francs)					
Total du bilan	1'732	1'692	1'745	1'792	1'836
Avances à la clientèle	1'530	1'494	1'510	1'567	1'615
Dépôts de la clientèle	1'051	1'060	1'171	1'154	1'188
Fonds propres (après répartition)	126,0	135,5	144,5	154,8	164,6
Résultats (en millions de francs)					
Revenus d'intérêts	28,1	28,7	28,4	28,2	29,4
Commissions	7,1	8,3	9,3	10,6	11,6
Résultat de négoce	2,4	2,1	3,1	3,0	2,8
Total des produits	37,9	39,8	42,0	43,2	45,0
Charges d'exploitation	21,6	22,1	23,6	23,5	23,9
Bénéfice brut	16,3	17,7	18,3	19,7	21,1
Bénéfice net	3,4	5,1	5,6	6,6	7,5
Dépôts titres de la clientèle (en millions de francs)					
	1'268	1'274	1'436	1'629	1'805
Effectif total (en unités de travail à plein temps)					
	108,2	104,6	104,2	105,1	107,8
Ratios (en %)					
Fonds propres / Total du bilan	7,27	8,01	8,28	8,64	8,97
Couverture des fonds propres exigibles	173	188	198	208	212
Bénéfice brut / Fonds propres	12,94	13,06	12,70	12,73	12,82
Charges / Produits	57	56	56	54	53
ROE (avant impôts et dotation aux fonds propres)	6,2	9,2	10,6	11,5	12,0
Données par action (en francs)					
	Valeur nominale: CHF 150.–				CHF 15.–
Fonds propres	420,0	451,7	481,7	516,0	54,9
Bénéfice brut	54,3	59,0	61,0	65,7	7,0
Résultat net	11,3	16,8	18,8	22,0	2,5
Dividende	6,0	7,5	7,5	10,5	1,5
P/E ratio (avant dotation aux fonds propres)	9	7	11	10	12
Données boursières (en francs)					
cours le plus haut	250	261	409	473	65
cours le plus bas	180	213	261	410	42,5
clôture	213	261	409	440	59
Capitalisation boursière (en milliers de francs)					
	63'900	78'300	122'700	132'000	177'000
Nombre d'actions					
	300'000	300'000	300'000	300'000	3'000'000

ORGANES DE LA BANQUE

* nommé par le Gouvernement de la République et Canton du Jura

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président

Paul-André Sanglard*,
Dr ès sciences économiques,
Administrateur de sociétés,
Porrentruy

Vice-président

Jean-Jacques Borgeaud,
Directeur, Fiduciaire RéviAjoie Sàrl,
Porrentruy

Membres

Olivier Cavaleri,
Directeur général, division trading,
Banque Cantonale Vaudoise,
Lutry

Roger Friche,
Directeur-adjoint, division commerciale du CEJEF,
Courgenay

Nicole Gigon*,
Cheffe de l'Office régional de placement (ORP),
Saignelégier

Pierre Godet,
Directeur général retraité,
Banque Cantonale Neuchâteloise,
Neuchâtel

Georges Humard *,
CEO, Humard Automation SA,
Delémont

Florian Lachat,
Conseiller indépendant en stratégie d'entreprise,
Porrentruy

Vincent Lang*,
Directeur, Louis Lang SA,
Porrentruy

Jean-Claude Prince*,
Secrétaire central retraité
de l'Union syndicale suisse,
Courfaivre

Jean-Bernard Vauclair*,
Ingénieur diplômé ETHZ,
Boncourt

Représentant du Gouvernement de la République et Canton du Jura avec voix consultative

Charles Juillard,
Ministre des Finances, de la Justice et de la Police,
Porrentruy

Secrétaire

Philippe Jobé,
Membre de direction, Banque Cantonale du Jura,
Porrentruy

COMITÉ DE BANQUE

Président

Paul-André Sanglard

Membres

Jean-Jacques Borgeaud
Jean-Bernard Vauclair

Membres suppléants

Nicole Gigon
Pierre Godet
Florian Lachat

ORGANE DE RÉVISION SELON LA LOI FÉDÉRALE SUR LES BANQUES

PricewaterhouseCoopers SA,
Lausanne

ORGANE DE RÉVISION STATUTAIRE

PricewaterhouseCoopers SA,
Lausanne

RÉVISION INTERNE

Gérald Crelier, responsable
Fernand Montavon

REFLETS CONJONCTURELS

Globalement, le premier semestre de l'année 2007 a été marqué par un fort dynamisme de l'économie mondiale. Les prévisions de croissance tablaient sur un rythme soutenu de l'ordre de 5% et ont généralement été tenues. La seconde partie de l'année, notamment le dernier trimestre, a quelque peu freiné les ardeurs, ce qui laisse présager certaines craintes pour 2008.

Durant les premiers mois de l'année, la croissance aux Etats-Unis a été moins forte que celle qui était attendue. Les conjonctures européenne et suisse ont quant à elles démontré une belle vigueur. Le taux de croissance, plus important que prévu, ajouté à une nouvelle hausse très forte du prix du pétrole, a provoqué une révision à la baisse des perspectives. Afin d'anticiper tous risques inflationnistes, la Banque centrale européenne (BCE) a procédé à 2 reprises à une hausse de taux de 0,25% alors que la Banque nationale suisse (BNS) a décidé une troisième hausse, toujours de 0,25% durant le mois de septembre.

Comme relevé ci-dessus, les facteurs macro-économiques ont subi de fortes modifications durant la seconde partie de l'année. L'une des principales causes de ce retournement de situation était imputable à la crise des crédits hypothécaires à risques aux Etats-Unis, appelés plus communément « subprimes ».

De quoi s'agit-il en réalité et comment un tel événement peut-il ébranler à ce point la sphère financière mondiale? Les crédits « subprimes » sont des prêts hypothécaires contractés par des

ménages américains à revenu modéré. Ces prêts sont généralement assortis de conditions favorables durant les premières années mais variables et donc sujettes à augmentation en fonction des conditions du marché. En cas de réalisation du scénario de hausse, les ménages se retrouvent dans l'incapacité de faire face à leurs échéances hypothécaires. Et c'est précisément ce scénario qui s'est produit. Entre 2004 et 2006, la Réserve fédérale américaine (FED) a augmenté son principal taux directeur de 4%. Cette hausse a inévitablement entraîné celle des crédits immobiliers étant donné que les banques ont répercuté ces conditions plus élevées à leurs clients. L'incapacité des ménages à rembourser leurs prêts a plongé les établissements de crédit en difficultés financières. Cette situation a provoqué une diminution de la demande de biens immobiliers et par conséquent une baisse des prix.

Par l'intermédiaire de différents véhicules de placement comme la « titrisation », les effets de cette crise se sont propagés auprès d'investisseurs tiers. La méfiance engendrée par les « subprimes » s'est répandue sur d'autres produits financiers ce qui a rendu les investisseurs suspicieux et les a incités à se retirer de certains marchés, provoquant ainsi un assèchement des liquidités.

C'est ainsi que durant le deuxième semestre de l'année, le scénario d'une récession économique a commencé à planer sur l'économie américaine. Devant une telle situation, les principales banques centrales ont été contraintes de réagir en menant des actions

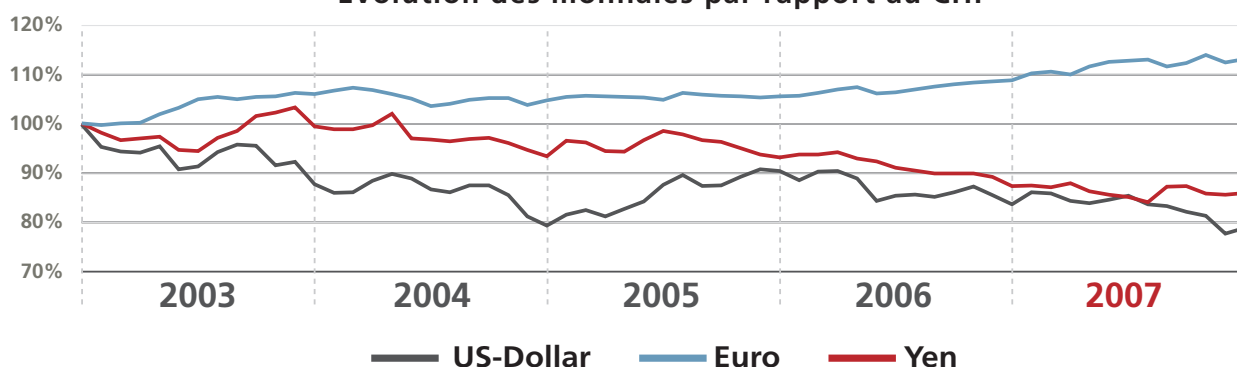
communes visant à injecter massivement des fonds pour briser la spirale baissière.

L'Europe n'a pas échappé aux répercussions de cette crise. La première conséquence directe des turbulences sur les marchés financiers s'est traduite par une restriction dans l'octroi de crédits, et ce aussi bien pour les ménages que pour les entreprises. Le renchérissement du prix du pétrole et la détérioration du climat des affaires ont également influencé cet assombrissement conjoncturel. Un autre facteur défavorable pour la croissance européenne a consisté en la revalorisation de l'euro face au dollar qui pénalise les exportateurs européens.

En Suisse, la situation conjoncturelle est restée ferme en 2007, puisque la croissance du produit intérieur brut (PIB) a atteint 3,1%. Alors même que l'ensemble des secteurs d'activité ont contribué à ce développement, les principales impulsions sont venues de la consommation privée et des exportations. La confiance des consommateurs en leur situation financière ainsi que la sécurité de l'emploi et le bas niveau du franc suisse par rapport à l'euro sont les principaux éléments qui ont favorisé cette croissance.

Les économies asiatiques ont à nouveau connu une période faste durant l'année écoulée. En Chine, le taux de croissance est resté sur des niveaux très élevés en comparaison internationale, les investissements et les exportations demeurant toujours le principal moteur de cette conjoncture très dynamique.

Evolution des monnaies par rapport au CHF



En ce qui concerne l'économie jurassienne, dont le tissu économique est constitué principalement de petites et moyennes entreprises (PME) opérant essentiellement sur le marché de la sous-traitance, elle a pu bénéficier pleinement de la croissance constatée au niveau helvétique, et ce tant au niveau des exportations dans le secteur horloger que dans les autres secteurs industriels tels que la machine-outil.

Les différentes prévisions pour l'année 2008 semblent toutes s'orienter vers un tassement de la croissance de l'économie mondiale. Aux Etats-Unis, la crise du marché immobilier n'est pas

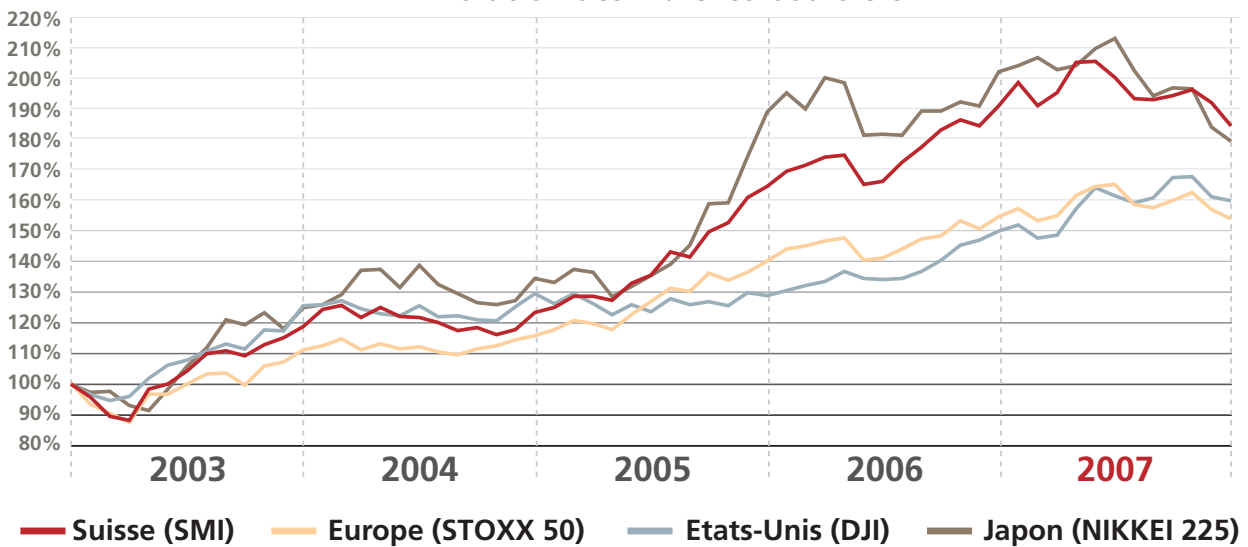
encore résorbée et la hausse du prix du pétrole pèsera le pouvoir d'achat des ménages. Le spectre d'une récession plane toujours au-dessus de l'économie américaine. Afin de contrer cette tendance, la FED a fortement réagi dans le courant du mois de janvier 2008 en abaissant drastiquement de 1,25 % son principal taux, soit le plus bas niveau depuis juin 2005. La baisse du cours du dollar pourrait toutefois soutenir la demande étrangère.

La zone euro subira également une diminution de son taux de croissance qui devrait revenir en dessous de son potentiel accepté par la BCE. Une fois

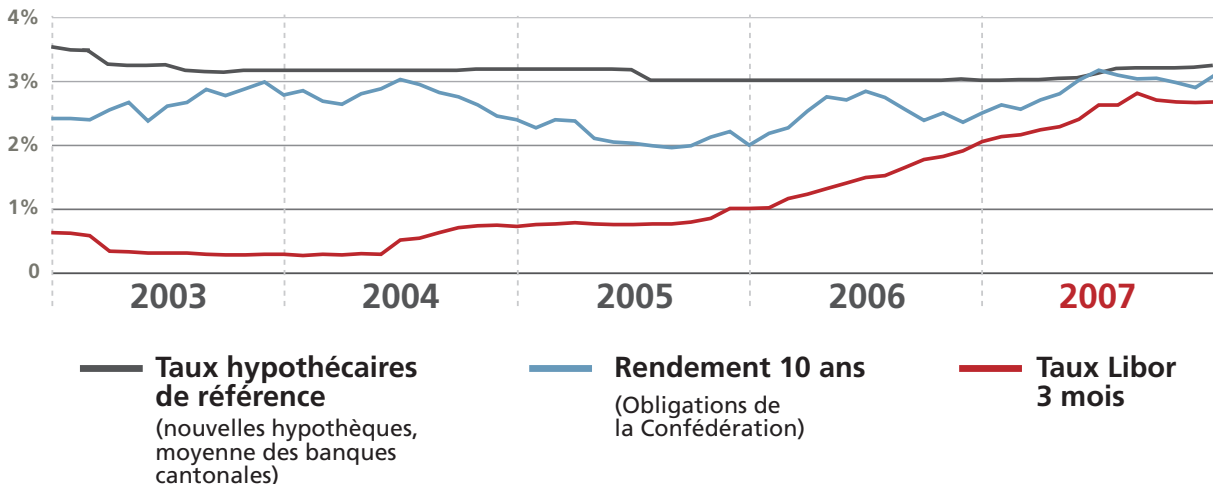
les risques inflationnistes dissipés, la BCE pourrait assouplir sa politique monétaire. La réponse à cette question dépendra aussi de l'évolution du cours du pétrole.

Au niveau helvétique, la BNS prévoit une évolution de la croissance légèrement plus faible que celle connue en 2007, le taux de croissance étant susceptible d'atteindre 2 % selon les prévisions actuelles. Outre le prix du pétrole, le cours du franc suisse pourrait aussi influencer les prévisions. Espérons que notre institut d'émission saura prendre les mesures qui s'imposent.

Evolution des marchés boursiers



Evolution des taux d'intérêts en CHF



RAPPORT ANNUEL 2007



RAPPORT ANNUEL 2007

MARCHE DES AFFAIRES

Comme le démontre la grande majorité des indicateurs de référence, la Banque Cantonale du Jura a réalisé d'excellents résultats durant l'exercice 2007. Cette évolution est d'autant plus remarquable qu'elle s'inscrit dans un contexte bancaire général fortement perturbé par la crise dite des « subprimes », crise qui a pénalisé les résultats de nombreux instituts financiers à l'exception des banques cantonales.

Considéré comme le principal baromètre de la marche des affaires, le bénéfice brut, en s'établissant à CHF 21,06 millions, affiche une progression de CHF 1,37 million, ce qui représente, en valeur relative, une hausse de 6,9 %. A relever qu'il s'agit du bénéfice brut le plus élevé depuis la création de la Banque en 1979.

L'augmentation est plus marquée en ce qui concerne le bénéfice net, puisque celui-ci atteint CHF 7,49 millions, soit une hausse de 13,6 % par rapport au résultat net de l'exercice précédent.

Les résultats dégagés en 2007 s'inscrivent ainsi parfaitement dans la tendance de ceux obtenus durant les années précédentes qui marquaient déjà une hausse substantielle par rapport aux exercices antérieurs.

COMPTE DE RÉSULTAT

L'évolution favorable du bénéfice brut de la Banque est principalement imputable à un accroissement des produits d'exploitation. On relèvera en premier lieu la progression des résultats des opérations d'intérêt (+ 1,12 million), due principalement à la hausse des avances à la clientèle et à la politique de refinancement menée par la Banque. Le résultat des opérations de commissions et des prestations de service enregistre également un accroissement sensible qui se monte à 1,07 million (+ 10,1 %). Ces deux hausses font plus que compenser le recul des deux rubriques constituées par les autres produits ordinaires et les opérations de négoce qui affichent, respectivement, des baisses de 0,23 million et 0,19 million. Globalement, les produits d'exploitation sont ainsi en hausse de 1,77 million, soit 4,1 %.

La bonne maîtrise des charges d'exploitation constitue le deuxième facteur expliquant la hausse du bénéfice brut. Globalement, ces charges progressent de 0,4 million, ce qui représente un accroissement de 1,7 %, taux sensiblement inférieur à celui de l'augmentation des produits réalisés par la Banque.

Après déduction des amortissements et des correctifs de valeurs, provisions

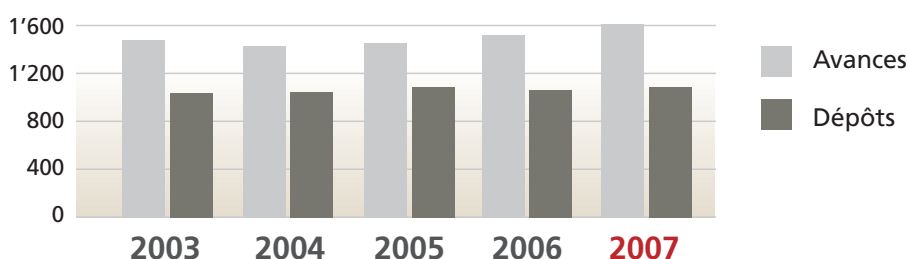
et pertes, dont le montant accuse un recul significatif par rapport à 2006, le résultat intermédiaire se chiffre à 16,62 millions. La progression de ce résultat est importante en comparaison de l'exercice précédent, puisqu'elle se monte à 2,02 millions (+ 13,8 %).

Les produits extraordinaires sont en très grande partie constitués de dissolutions de provisions qui ne se justifiaient plus d'un point de vue économique. Quant aux charges extraordinaires, il s'agit exclusivement de la dotation aux réserves pour risque bancaires généraux (dotation de 7 millions), réserves qui, il faut le rappeler, sont prises en compte dans le calcul des fonds propres.

A relever encore que la sensible progression des résultats de la Banque entraîne une hausse marquée des impôts, hausse qui se chiffre à 1,028 million (+ 28,4 % par rapport à 2006).

On signalera enfin que, conformément à la volonté stratégique de notre établissement visant à diversifier ses sources de revenus, la part des produits issue des opérations de commissions continue à s'accroître régulièrement. Cette part a atteint 25,8 % en 2007, alors qu'elle représentait moins de 20 % il y a encore 5 ans.

Couverture des avances à la clientèle par les fonds de la clientèle (en milliers de CHF)



BILAN

Pour la deuxième année d'affilée, le total du bilan s'affiche à la hausse. A fin 2007, ce total se montait à CHF 1,836 milliard, ce qui représente une augmentation de CHF 44 millions par rapport au bouclage de fin 2006, soit une progression de 2,5 %. Élément réjouissant, cette hausse est essentiellement imputable, et ce pour la seconde année consécutive, aux postes des créances hypothécaires (+ 39,3 millions) et des créances sur la clientèle (+ 8,4 millions). Globalement, les avances consenties à nos clients ont ainsi augmenté de quelque 48 millions. Les autres postes de l'actif n'ont pas enregistré de variations particulièrement significatives.

En ce qui concerne le passif du bilan, on relèvera avec satisfaction que les dépôts de la clientèle augmentent de 34,1 millions. Cette progression est d'autant plus remarquable, que durant l'exercice sous revue, quelque 100 millions de fonds de la clientèle ont été investis dans diverses autres formes de placement, en particulier en bourse.

Au niveau de l'épargne, la situation est quasiment stable, le léger recul des engagements (- 7,9 millions) étant en partie compensé par la hausse des obligations de caisse (+ 4,1 millions).

On signalera également la baisse, de l'ordre de 4,5 millions, du poste correctifs de valeurs et provisions. Cette baisse est due à la liquidation de dossiers dont le volume d'avances provisionnées était important. Elle témoigne également de la poursuite de l'amélioration qualitative du portefeuille de crédits de la Banque.

Nous soulignerons encore que le ratio de financement des avances à la clientèle par les dépôts de la clientèle s'établit à 73,6 %, soit à un niveau parfaitement identique à celui atteint une année auparavant.

L'évolution des autres postes du passif du bilan ne suscitent pas de commentaires particuliers.

UNE GESTION RIGOREUSE DES RISQUES

Tout en jouant pleinement son rôle de soutien à l'économie cantonale, la banque est particulièrement soucieuse de maîtriser les risques qu'elle prend dans le cadre des nouvelles avances qu'elle octroie à la clientèle. Elle exerce également un suivi régulier et rigoureux de la qualité du portefeuille de crédits et prêts existants. Il s'agit notamment d'être extrêmement attentif dans le cadre du contrôle des avances accordées aux entités présentant un risque de défaillance accru. C'est pourquoi la Banque procède à une réévaluation, tous les trimestres, de la situation de cette dernière catégorie de débiteurs, de manière à prendre les mesures qui s'imposent, notamment en ce qui concerne l'adaptation du montant des provisions économiquement nécessaires.

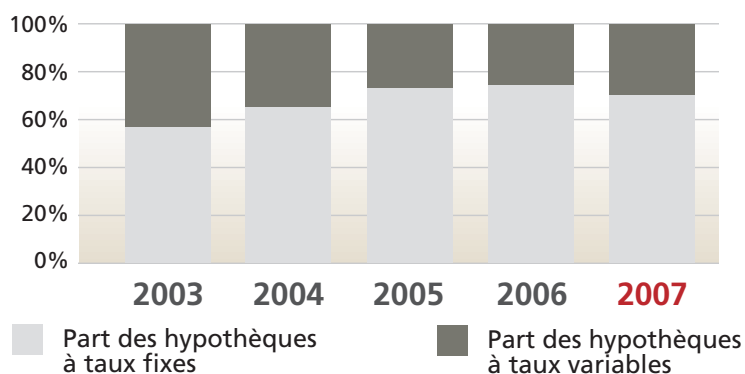
Les risques susceptibles d'affecter le fonctionnement efficace et les résultats d'un établissement bancaire ne se limitent évidemment pas aux seuls risques de défaillance des débiteurs. Les risques opérationnels, liés au refinancement ou encore à l'évolution future des taux d'intérêt sont particulièrement importants. Cette dernière catégorie de risque doit être tout spécialement suivie lorsque la part des prêts à taux fixes est élevée, ce qui est le cas depuis quelques années. Ainsi, au 31 décembre 2007, la part de ce type d'hypothèques représentait 70,1 % du total du portefeuille hypothécaire de l'établissement.

Il est dès lors nécessaire que la Banque accorde une attention toute particulière au risque de taux, afin de gérer au mieux le refinancement temporel de ses opérations actives. Elle suit d'une manière très précise l'évolution de la structure de son bilan et principalement de la distribution des échéances, au travers de l'ALM (Asset & Liability Management). En outre pour améliorer la qualité du suivi dans ce domaine complexe, la BCJ collabore avec un institut spécialisé, SunGard AG, société qui intervient en qualité de consultant.

L'informatique constitue un autre domaine majeur où les risques potentiels sont importants. C'est pourquoi, la Banque adapte régulièrement ses processus internes visant à maîtriser et à réduire, dans toute la mesure du possible, ce type de risques. Il faut encore rappeler que dans ce secteur-clé de l'informatique, la BCJ s'appuie sur le groupe RTC (Real Time Center).

Nous signalerons encore qu'en fonction de l'entrée en vigueur des accords de Bâle II au 1^{er} janvier 2008, compte tenu du délai transitoire, notre Banque a opté pour la méthode dite de l'indicateur de base, en ce qui concerne le calcul des fonds propres nécessaires pour la couverture des risques opérationnels.

Part des hypothèques à taux fixes



OPÉRATIONS DE CRÉDITS ET MARGE D'INTÉRÊTS

Globalement, les avances à la clientèle ont progressé d'environ CHF 48 millions durant l'exercice sous revue. Cette hausse traduit la volonté stratégique de notre établissement, après plusieurs années où l'effort principal avait été porté sur l'assainissement du portefeuille de crédits, de procéder à nouveau à une croissance du volume des prêts et crédits consentis à nos clients dans le respect des principes d'une saine gestion.

Cette volonté se traduit également au travers du volume des nouvelles avances octroyées à la clientèle en 2007, volume qui s'est fixé à CHF 230 millions, montant très sensiblement supérieur à celui atteint en 2006 (174 millions). L'importance de ce montant démontre que la BCJ continue à jouer pleinement son rôle de soutien à l'économie régionale. La Banque a notamment pour principe d'accompagner les entreprises jurassiennes fondamentalement saines, même lorsqu'elles connaissent des passages plus difficiles, en raison notamment d'une conjoncture défavorable.

Après une longue période de baisse, les taux d'intérêt du marché suisse des

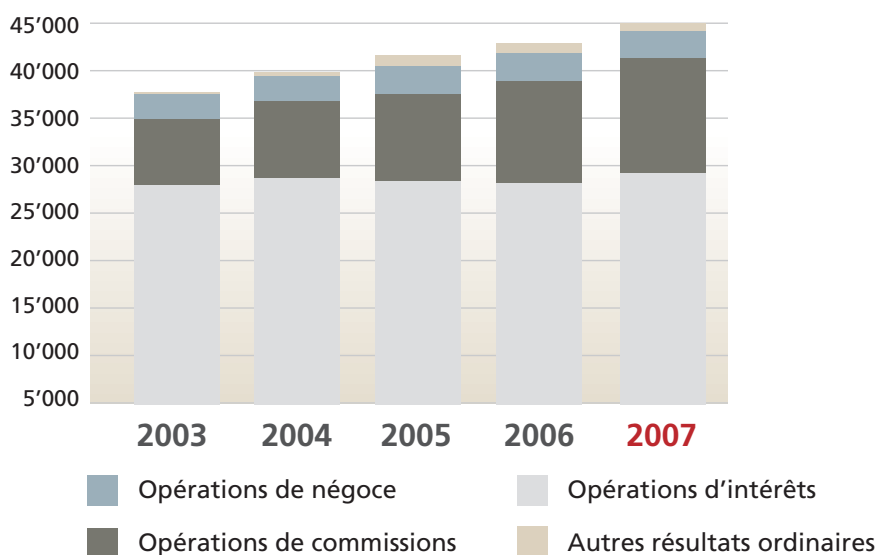
capitaux ont enregistré une reprise significative dans le courant du premier semestre de l'année 2007. La hausse, sans être spectaculaire, n'a pas été négligeable, notamment sur les courtes périodes. Cette reprise des taux a conduit notre Banque à relever son taux hypothécaire de référence pour les immeubles d'habitation de 0,25 %, le portant ainsi à 3,25 %. Il faut relever que l'ampleur de cette hausse du taux de référence est restée sensiblement inférieure à celle constatée sur le marché helvétique des capitaux. Notre clientèle a ainsi pu bénéficier de conditions qui sont restées particulièrement attractives.

En ce qui concerne la répartition du portefeuille hypothécaire de la Banque entre prêts à taux fixe et prêts à taux variable, la structure ne s'est pas fondamentalement modifiée en 2007. La part des hypothèques à taux fixe est toujours conséquente, puisqu'elle représentait 70,1 % au 31 décembre 2007. Par rapport à la situation observée une année auparavant, cette part a régressé de 4,5 %, recul plutôt modeste en regard de ce qui s'est passé sur le marché hypothécaire helvétique dans son ensemble.

Cette répartition du portefeuille hypothécaire exige que la Banque soit particulièrement attentive à la structure de son refinancement et à la maîtrise de son risque de taux. Elle se doit notamment d'assurer une congruence minimale des échéances entre les actifs et les passifs de son bilan. Pour ce faire, elle utilise les moyens traditionnels de refinancement, mais aussi des instruments financiers dérivés tels que les IRS (Interest Rate Swap) ou les caps.

L'augmentation significative des avances à la clientèle (+ 48 millions), ainsi qu'une politique de refinancement avisée a permis une augmentation appréciable du résultat des opérations d'intérêt. La hausse se chiffre à 1,12 million (+ 4 % par rapport au résultat 2006). Cette progression est d'autant plus satisfaisante que la Banque a diminué, courant 2007, les marges moyennes qu'elle applique sur les prêts à taux fixes, ceci dans le souci d'offrir à sa clientèle des conditions d'intérêt favorables et compétitives.

Répartition des produits (en milliers de CHF)



OPÉRATIONS DE COMMISSIONS, NÉGOCE ET AUTRES PRODUITS ORDINAIRES

Dans l'ensemble, les bourses ont connu une année 2007 plutôt médiocre. A l'exception des marchés émergents et de certaines bourses européennes comme l'Allemagne, la grande majorité des marchés d'actions ont bouclé l'année sur des performances proches de 0%, voire négatives pour plusieurs d'entre eux. Quant aux marchés obligataires, ils ont été généralement pénalisés par la hausse enregistrée sur les taux d'intérêt, les produits de coupons compensant à peine les reculs de cours.

Au niveau monétaire, l'évolution est plus contrastée. Si le dollar américain et le yen ont à nouveau perdu du terrain par rapport au franc suisse, l'euro a poursuivi son ascension, battant à plusieurs reprises son record historique de cours contre notre monnaie nationale.

Globalement, les performances obtenues sur les portefeuilles de titres auront donc été plutôt décevantes et cela quelque soit le profil de placement. En fait, seuls les portefeuilles fortement orientés sur les bourses des pays émergents ou sur les «commodities» ont dégagé des plus-values conséquentes.

Malgré une évolution boursière globalement nettement moins favorable que les exercices précédents, notre Banque a enregistré une nouvelle hausse significative du volume des opérations traitées dans le courant de l'exercice écoulé. Cela s'est traduit par une progression sensible du résultat des opérations de commissions et de prestations de service. La hausse se chiffre à CHF 1,07 million, ce qui représente un accroissement de 10,1%, par rapport à 2006. Cette tendance très positive s'explique en grande partie par la hausse substantielle du volume des dépôts de titres de la clientèle qui est passé de 1,628 milliard à 1,804 milliard entre le 31 décembre 2006 et le 31 décembre 2007, soit une progression de 176 millions (+10,8%).

En matière d'offres de nouveaux produits à notre clientèle, on signalera que la Banque a lancé trois produits structurés, dont deux sur des indices de marchés d'actions des pays émergents, produits qui ont rencontré un beau succès.

En ce qui concerne le résultat des opérations de négoce, il accuse un léger recul par rapport à celui réalisé en 2006. La baisse est de CHF 0,19 million. Elle est à mettre en relation avec l'évolution des marchés boursiers, qui ont enregistré une performance globale 2007 inférieure à celle de l'année précédente. Dès lors, les plus-values réalisées sur les opérations de titres menées pour le compte propre de la Banque ont été moins élevées que lors de l'exercice 2006. Par contre, on relèvera que les produits liés aux activités du service des devises et aux opérations de change ont eux continué à progresser, ce qui explique que globalement, le résultat des opérations de négoce soit proche du chiffre obtenu lors de l'exercice antérieur.

Au niveau de la rubrique des autres produits ordinaires, la baisse de 0,23 million enregistrée entre 2006 et 2007 s'explique exclusivement par un amortissement additionnel sur le poste autres immeubles. A ce sujet, on relèvera qu'à fin 2007, la Banque ne détenait plus en portefeuille que trois immeubles «hors exploitation» pour un montant comptable global inférieur à un million de francs.

PROVISIONS

La charge inhérente à la rubrique « correctifs de valeurs, provisions et pertes » est souvent un des éléments déterminants pour la fixation du résultat d'entreprise. Il faut dès lors saluer le fait que le montant de cette rubrique ait assez sensiblement baissé en 2007 par rapport au chiffre de l'exercice précédent. La charge s'établit à 3,78 millions de francs, contre 4,32 millions pour 2006. Cette évolution est d'autant plus satisfaisante que cette somme de 3,78 millions comprend 2,55 millions de versements à deux institutions ayant pour but essentiel de contribuer au développement économique de la région jurassienne. Ces deux institutions sont la Fondation d'impulsion technologique et économique (FITEC) et la Fondation Arc Jurassien Industrie (SIAMS).

Par ailleurs, on relèvera que la Banque a dissout des provisions, constituées antérieurement à 2007 et qui ne se justifiaient plus d'un point de vue économique, pour un total de 2,4 millions.

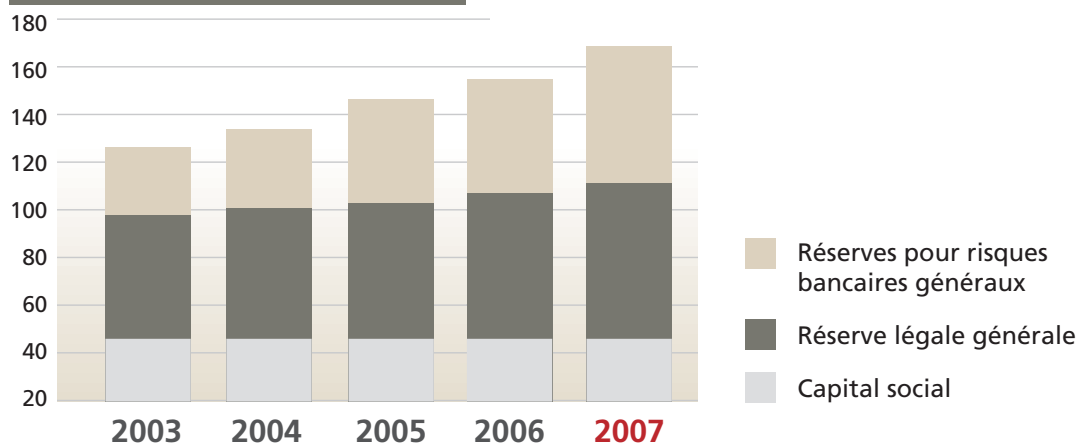
Conformément aux principes comptables, cette dissolution de provisions apparaît sous la rubrique des résultats extraordinaires.

Du point de vue technique, nous rappellerons que la Banque constitue essentiellement des provisions individuelles sur les positions de débiteurs présentant un risque avéré de défaillance. Elle assure ainsi une couverture adéquate de ce type de risques. En parallèle, elle dispose de provisions forfaitaires, notamment sur la catégorie des débiteurs sous surveillance accrue. A ce sujet, il faut relever que le taux de provisionnement sur cette catégorie de débiteurs est de 7,5 % des engagements globaux.

STRUCTURE DE LA BANQUE

Aucune modification au niveau de la structure de la Banque n'est à relever pendant l'année sous revue (voir Organisation interne et compétences en page 26 et suivantes).

Evolution des fonds propres (en millions de CHF)



INNOVATIONS ET POLITIQUE DES RESSOURCES HUMAINES

Symbole par excellence des changements opérés en 2007, le pouvoir suprême de notre établissement a été délocalisé pour la première fois depuis l'ouverture du capital au public. Organisée à Saignelégier, l'Assemblée générale de la BCJ a rencontré un véritable succès auprès de tous les actionnaires présents à cette occasion.

Dans la foulée, fidèle à ses valeurs de proximité et de professionnalisme, la Banque a institutionnalisé les « apéritifs-contacts BCJ ». Véritables plateformes d'échange et de dialogue, ces rencontres ont permis à la Banque de nouer des relations privilégiées et de renforcer ses liens avec sa clientèle commerciale, ainsi qu'avec les différents représentants régionaux ou locaux des milieux économique, politique et associatif invités à y participer.

Toujours dans le but d'accroître sa visibilité, la BCJ a conçu, tout au long de l'exercice 2007, de nombreuses campagnes de publicité au travers desquelles elle a pu promouvoir certains de ses produits en faveur de sa clientèle hypothécaire et de gestion de fortune.

Surfant sur cette vague d'innovation et de dynamisme, la Banque a repensé totalement son approche des besoins de la jeune clientèle et a élaboré une toute nouvelle gamme de comptes destinés aux personnes de 0 à 30 ans dont les avantages ont été considé-

ablement étoffés. Formellement, ces comptes sont proposés aux jeunes jurassiens à partir du 1^{er} janvier 2008.

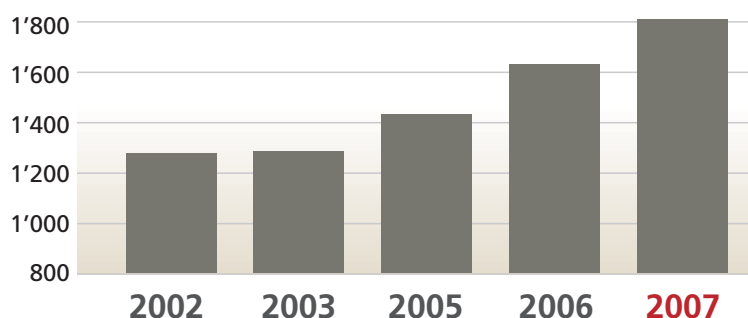
Cette volonté de servir au mieux les clients s'est également manifestée au travers du développement des outils informatiques, notamment grâce à de nouvelles applications bancaires qui permettent aux conseillers à la clientèle d'avoir une vision globale de la situation financière de chacun de leurs clients et de définir avec précision les produits qui leur sont le plus adaptés. A l'heure des grandes évolutions informatiques, la BCJ, à l'instar d'autres banques cantonales, a mené une réflexion approfondie sur sa collaboration avec son prestataire de services informatiques, à savoir le Groupe RTC. Il en est ressorti que le système informatique actuel est extrêmement fiable et performant. De plus, son coût est jugé acceptable. Dans ces circonstances, la BCJ a réitéré sa confiance à l'égard de son partenaire et, par conséquent, continuera de s'appuyer sur un centre de calcul extrêmement compétent.

Au niveau de la politique des ressources humaines, cette année a été marquée par la mise en oeuvre d'une campagne de recrutement dédiée en priorité aux femmes ayant interrompu leur carrière pour se consacrer à l'éducation de leurs enfants ou, tout simplement, souhaitant se réorienter vers l'environnement bancaire.

Pouvant être qualifiée d'inhabituelle et d'originale, cette démarche a permis à la Banque d'engager quatre nouvelles collaboratrices, lesquelles sont appelées à évoluer principalement dans le domaine du conseil à la clientèle après une période de formation. A côté de cela, la BCJ a élaboré un programme de promotion de la santé en faveur de son personnel. Elle a notamment réalisé diverses actions spécifiques et incitatives, telles que la remise de bons pour des activités sportives ou relaxantes, l'encouragement à effectuer des contrôles médicaux ou encore la distribution de fruits. Dans le même registre, la Banque a aussi décidé, en 2007, une interdiction totale de fumer dans tous ses bâtiments. Cependant, pour offrir une alternative aux fumeurs et respecter leur choix personnel, des locaux ont été spécialement prévus et aménagés à leur intention. Enfin, un congé paternité a été instauré, permettant aux pères de se consacrer entièrement et pendant plusieurs jours à leur famille après la naissance d'un enfant.

A noter encore que dans le courant de l'année passée, l'effectif du personnel est resté plutôt stable. Exprimé en termes d'emplois à temps complet, il n'a que peu varié, puisqu'il est passé de 105,1 à 107,8 personnes entre le 31 décembre 2006 et le 31 décembre 2007.

Evolution des dépôts titres (en millions de CHF)



CONCLUSION

Les résultats de l'exercice 2007 peuvent être considérés comme excellents. Que l'on se réfère au bénéfice brut ou au bénéfice net, il s'agit dans les deux cas des chiffres les plus élevés jamais atteints par la Banque.

Le bénéfice brut permet d'assumer sans problèmes la constitution des provisions économiquement nécessaires, de doter très substantiellement les réserves pour risques bancaires généraux (7 millions) et de mettre à disposition de l'Assemblée générale un montant de CHF 7,875 millions, incluant le report à nouveau de l'exercice précédent.

En ce qui concerne la répartition du bénéfice, les résultats dégagés conduisent le Conseil d'administration à proposer à l'Assemblée générale le versement d'un dividende de 10 % (7 % en 2006), et la dotation à la réserve légale générale de CHF 3 millions.

Par ailleurs, en regard des bons résultats réalisés en 2007 et en fonction des renforcements très substantiels des fonds propres effectués depuis 1998, le Conseil d'administration propose une réduction de la valeur nominale de l'action de CHF 1.– par titre, soit un total de 3 millions de francs. Cette proposition traduit la volonté de la Banque de voir la part du bénéfice distribuée à l'actionnaire augmenter par rapport aux exercices antérieurs.

Si ces propositions d'augmentation conséquente du ratio de distribution sont agréées, la Banque verrait s'accroître tout de même ses fonds propres de quelque CHF 7 millions, assurant ainsi un nouveau renforcement de sa structure financière. Le montant des fonds propres atteindraient alors CHF 161,6 millions, ce qui représente un taux de couverture selon la Loi fédérale sur les banques de 208 %, permettant ainsi à la BCJ de disposer d'une marge de manœuvre confortable dans l'optique du développement futur des affaires et de faire face avec sérénité aux nouvelles exigences légales en matière de fonds propres imposées par les accords dits de « Bâle II ».

GOUVERNANCE D'ENTREPRISE



GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

Les actions de la Banque Cantonale du Jura sont cotées à la bourse suisse.

1. STRUCTURE DU GROUPE ET ACTIONNARIAT

1.1. STRUCTURE DU GROUPE

1.1.1. Organisation opérationnelle	Voir organigramme en page 66.
1.1.2. Lieu de cotation	<ul style="list-style-type: none"> - Les actions de la Banque Cantonale du Jura, Porrentruy, sont cotées à la bourse suisse - SWX - sous le numéro de valeur 3.299.134.8 (code ISIN: CH0032991348). - La capitalisation boursière au 31.12.2007 s'élève à CHF 177,0 millions. - Les sociétés détenues majoritairement par la Banque Cantonale du Jura ne possèdent pas d'actions de la maison mère.
1.1.3. Sociétés détenues	Voir Annexe aux états financiers, chiffre 3.3.

1.2. ACTIONNAIRES IMPORTANTS	Voir Annexe aux états financiers, chiffre 3.10.
------------------------------	---

1.3. PARTICIPATIONS CROISÉES	La BCJ ne détient pas de participations croisées.
------------------------------	---

2. STRUCTURE DU CAPITAL

2.1. CAPITAL	Voir Annexe aux états financiers, chiffre 3.10.
--------------	---

2.2. CAPITAL AUTORISÉ ET CONDITIONNEL	<p>Selon art. 6 de ses statuts, la Banque peut procéder à des augmentations autorisées ou conditionnelles de capital aux conditions fixées par le Code des obligations. Cette possibilité n'est pas utilisée.</p>
---------------------------------------	---

2.3. MODIFICATION DU CAPITAL	Dernière modification du capital social : 2007 (split de la valeur nominale de CHF 150.- à CHF 15.-, soit un rapport de 1:10)
------------------------------	---

2.4. ACTIONS ET BONS DE PARTICIPATION	<p>Voir Annexe aux états financiers, chiffre 3.10. La BCJ n'a pas émis de bons de participation.</p>
---------------------------------------	--

2.5. BONS DE JOUISSANCE	La BCJ n'a pas émis de bons de jouissance.
-------------------------	--

2.6. RESTRICTIONS DE TRANSFERT	Les actions de la BCJ sont émises au porteur. Il n'y a pas de restriction de transfert ou de limitation du droit de vote.
--------------------------------	---

2.7. EMPRUNTS CONVERTIBLES	La BCJ n'a pas émis d'emprunt convertible et n'a pas instauré de plan d'intéressement en faveur des dirigeants et cadres.
----------------------------	---

3. CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration ne compte pas de membre exécutif.

3.1. / 3.2. COMPOSITION ET ACTIVITÉS

	Présentation	Parcours professionnel	Autres activités
	<p>Paul-André Sanglard Président</p> <p>Porrentruy Nationalité : CH</p> <p>Formation</p> <p>Doctorat ès sciences économiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> - 1979-84 : Chef de la Trésorerie générale de la République et Canton du Jura - 1983-95 : Chargé de cours en finances publiques à l'Université de Genève - 1984-89 : Membre du Conseil de Direction du World Economic Forum, Genève <p>Fonction actuelle (1989): Administrateur de sociétés</p>	<p>Président de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - British American Tobacco Switzerland SA, Boncourt - ONO SA (Ophthalmologic Network Organization), Genève - Fondation de prévoyance du groupe Vaudoise Assurances, Lausanne <p>Vice-président de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Groupe Vaudoise Assurances, Lausanne <p>Administrateur de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Banque Cantonale Vaudoise, Lausanne - TSM-Compagnie d'Assurances Transports, La Chaux-de-Fonds <p>Membre de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - FITEC (Fondation d'impulsion technologique et économique), Delémont
	<p>Jean-Jacques Borgeaud Vice-président</p> <p>Porrentruy Nationalité : CH</p> <p>Formation</p> <p>Brevet fédéral de comptable</p>	<ul style="list-style-type: none"> - 1980-89 : Directeur financier, Pibor ISO SA, Glovelier - 1991-03 : Directeur financier, FLASA SA, Alle - 2003-06 : Directeur de la fiduciaire de l'Union patronale Jura/Jura bernois <p>Fonction actuelle (2007): Directeur de la fiduciaire RéviAjoie Sàrl</p>	<p>Président de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Conseil de fondation du fonds de prévoyance en faveur du personnel de la BCJ - Conseil de fondation Epargne 3 et 2^e pilier de la BCJ <p>Administrateur de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Belidis SA, Bassecourt
	<p>Olivier Cavaleri Membre</p> <p>Lutry Nationalité : CH</p> <p>Formation</p> <p>Diplôme d'ingénieur électricien (EPFL)</p> <p>MBA</p> <p>Diplôme de la Swiss Banking School</p>	<ul style="list-style-type: none"> - 1986-90 : Responsable informatique Forces Motrices Bernoises - 1992-98 : Fonction de cadre et de direction auprès de l'UBS, Zurich - 1998-01 : Chef du département taux, Banque Cantonale Vaudoise - 2001-03 : Chef de la division trading, Banque Cantonale Vaudoise <p>Fonction actuelle (2003): Directeur général, division trading, Banque Cantonale Vaudoise</p>	<p>Président de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Comité des émissions des Banques Cantonales Suisses - Conseil de la Fondation de prévoyance complémentaire en faveur de l'encadrement supérieur de la Banque Cantonale Vaudoise <p>Vice-président de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Conseil du Fonds de prévoyance en faveur du personnel de la Banque Cantonale Vaudoise <p>Administrateur de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Centrale de lettres de gage des Banques Cantonales Suisses, Zurich <p>Membre de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Comité exécutif de la succursale de la Banque Cantonale Vaudoise de Guernesey - Comité de l'Association pour le développement des compétences bancaires (DCB), Genève

	Présentation	Parcours professionnel	Autres activités
 <p>Roger Friche Membre</p> <p>Courgenay Nationalité: CH</p> <p>Formation</p> <p>Licence ès sciences économiques et sociales</p>	<p>- 1979-83: Secrétaire de la Chambre de Commerce et d'industrie du Jura</p> <p>Fonction actuelle (1983): Directeur adjoint de la Division commerciale du CEJEF (Centre jurassien d'enseignement et de formation)</p>	<p>Administrateur de:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Caisse de pensions de la République et Canton du Jura, Porrentruy 	
 <p>Nicole Gigon Membre</p> <p>Saignelégier Nationalité: CH</p> <p>Formation</p> <p>Licence ès sciences économiques</p>	<p>Fonction actuelle (1996): Cheffe de l'Office régional de placement du Jura</p>		
 <p>Pierre Godet Membre</p> <p>Neuchâtel Nationalité: CH</p> <p>Formation</p> <p>Licence en droit Brevet d'avocat</p>	<ul style="list-style-type: none"> - 1971-94: Fonction de cadre et de direction auprès du Crédit Suisse - 1994-05: Directeur général de la Banque Cantonale Neuchâteloise - 2005: Retraité 	<p>Administrateur de:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Banque Cantonale Neuchâteloise - Etablissement cantonal neuchâtelois d'assurance et de prévention (ECAP) - Silatech SA, Neuchâtel 	
 <p>Georges Humard Membre</p> <p>Delémont Nationalité: CH</p> <p>Formation</p> <p>Mécanicien-électricien</p>	<p>Fonction actuelle (1995): CEO, Humard Automation SA</p>	<p>Administrateur de:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Humard Automation SA, Delémont - New Ingenia SA, Delémont - Collège Saint-Charles, Porrentruy 	
 <p>Florian Lachat Membre</p> <p>Porrentruy Nationalité: CH</p> <p>Formation</p> <p>Licence en droit Diplôme postgrade HEC Licence ès sciences politiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> - 1998-01: Senior consultant Arthur Andersen, Genève/Zurich - 2001-03: Président et Directeur, Lachat SA, Asuel <p>Fonction actuelle (2003): Conseiller indépendant en stratégie d'entreprise</p>	<p>Administrateur de:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Lachat SA, Asuel 	

	Présentation	Parcours professionnel	Autres activités
	<p>Vincent Lang Membre</p> <p>Porrentruy Nationalité: CH</p> <p>Formation</p> <p>MBA en gestion d'entreprise</p>	<p>Fonction actuelle (1981): Directeur de Louis Lang SA</p>	<p>Administrateur de: - Louis Lang SA, Porrentruy</p>
	<p>Jean-Claude Prince Membre</p> <p>Courfaivre Nationalité: CH</p> <p>Formation</p> <p>Dessinateur de machines</p> <p>Diplômes de la Faculté des sciences économiques et sociales de l'Université de Genève et de l'IDHEAP</p>	<ul style="list-style-type: none"> - 1967-72: Constructeur d'outillages dans différentes entreprises jurassiennes - 1979-99: Secrétaire régional du Syndicat FTMH du Jura - 1999-07: Secrétaire central de l'Union syndicale suisse - 2007: Retraité 	<ul style="list-style-type: none"> - Membre travailleur suppléant du Conseil d'administration du Bureau international du Travail (BIT), Genève
	<p>Jean-Bernard Vauclair Membre</p> <p>Boncourt Nationalité: CH</p> <p>Formation</p> <p>Ingénieur dipl. ETHZ</p>	<ul style="list-style-type: none"> - 1971-96: diverses positions dans le domaine de la production de cigarettes pour le compte de FJ Burrus SA Nombreux stages à l'étranger. Formation complémentaire à l'IMD - 1996-99: Directeur de l'usine de Boncourt appartenant à Rothmans International - 1999-05: Directeur des opérations de British American Tobacco Switzerland SA <p>Fonction actuelle (2005): Administrateur de sociétés et consultant</p>	<p>Président de:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Wenger SA, Delémont - SOTA, Berne <p>Premier vice-président de:</p> <ul style="list-style-type: none"> - FITEC (Fondation d'impulsion technologique et économique), Delémont
	<p>Charles Juillard Ministre des Finances, de la Justice et de la Police Représentant du Gouvernement de la République et Canton du Jura avec voix consultative</p>		

Aucun des membres du Conseil d'administration n'exerce ou n'a exercé de fonctions exécutives au sein de la Banque Cantonale du Jura ou au sein de l'une des sociétés détenues par la Banque. Si des membres du Conseil d'administration exercent des fonctions officielles et/ou mandats politiques, ils sont mentionnés sous la rubrique « Autres activités ».

3.3. INTERDÉPENDANCES

Les membres du Conseil d'administration suivants sont désignés par l'Union des Banques Cantoniales Suisses, dont les membres détiennent environ 31 % du capital-actions: Messieurs Pierre Godet et Olivier Cavaleri.

Ils sont élus par l'Assemblée générale des actionnaires.

3.4. ÉLECTION ET DURÉE DES MANDATS

Sont nommés par le Gouvernement de la République et Canton du Jura, selon art. 13 de la Loi sur la Banque Cantonale du Jura :

- **Paul-André Sanglard**, nommé administrateur en 1995 et président en 1996
- **Nicole Gigon**, nommée en 1997
- **Georges Humard**, nommé en 2004,
- **Vincent Lang**, nommé en 2001
- **Jean-Claude Prince**, nommé en 1997
- **Jean-Bernard Vauclair**, nommé en 1997

La période de fonction expire en 2011. La limitation des mandats est identique à celle d'un administrateur nommé par l'Assemblée générale.

Sont nommés par l'Assemblée générale :

- **Jean-Jacques Borgeaud**, nommé administrateur en 1997 et vice-président en 2001
- **Roger Friche**, nommé en 1997
- **Pierre Godet**, nommé en 2001
- **Olivier Cavaleri**, nommé en 2006
- **Florian Lachat**, nommé en 2006

La période de fonction expire en 2009.

Les membres du Conseil d'administration sont nommés pour 4 ans et sont rééligibles. Les mandats prennent fin au plus tard lors de l'Assemblée générale ordinaire qui suit la date à laquelle ils ont atteint l'âge de soixante-cinq ans révolus. L'Assemblée générale procède aux élections à la majorité absolue des voix attribuées aux actionnaires représentés. La majorité relative est déterminante au deuxième tour.

L'élection des membres du Conseil d'administration a lieu au scrutin secret si le nombre de candidats est supérieur au nombre de postes soumis à élection. Sous réserve des droits de désignation du Gouvernement, le Canton ne participe à ces élections que pour sa participation en qualité d'actionnaire privé.

3.5. / 3.6. ORGANISATION INTERNE ET COMPÉTENCES

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Les compétences et obligations du Conseil d'administration sont fixées dans les statuts et dans le règlement général d'organisation. En plus de son organisation et des tâches fixées par la Loi, elles portent sur :

- La fixation des principes relatifs à la politique générale.
- La détermination de la politique en matière de risques et la fixation du cadre général de la gestion des risques.
- L'établissement du Règlement général d'organisation et des règlements spéciaux.
- La surveillance de l'efficacité des instruments de contrôle et de leur fiabilité, notamment en matière de risques.
- L'approbation de la stratégie, des plans d'investissements et des budgets élaborés par la Direction.
- L'examen du rapport de révision du réviseur bancaire indépendant.
- L'octroi de crédits selon les compétences définies dans le règlement de crédit, l'octroi de crédits aux membres du Conseil d'administration et de l'Organe de révision.
- L'émission d'emprunts publics.
- La rémunération des membres du Conseil d'administration, du Comité de banque, de la Direction et du responsable de la révision interne, ainsi que les principes de rémunération du personnel. Le Conseil d'administration arrête également les dispositions en matière de prévoyance sociale en faveur du personnel.
- L'acceptation de la liste des limites pour dépôts auprès de banques et centrales de dépôts de titres.
- Le contrôle des engagements importants (art. 21 OB).
- Les nominations de commissions pour l'examen d'affaires particulières, du réviseur indépendant au sens de la législation fédérale, des membres de la Direction, du responsable de la révision interne et des personnes engageant la Banque par leur signature.

Le fonctionnement du Conseil d'administration est le suivant :

- Le Conseil d'administration se réunit en règle générale une fois par trimestre; il peut tenir des séances extraordinaires si les affaires l'exigent ou à la demande de ses membres, de la Direction ou de l'organe de révision. Le Conseil d'administration s'est réuni à 4 reprises en 2007 à raison d'une demi-journée par séance, en plus d'une séance hors les murs, sur 2 jours, en présence des membres de direction.
- Les décisions sont prises valablement si sept membres au moins sont présents. En principe, le Directeur général assiste aux séances avec voix consultative.
- Le président et le vice-président ont droit à la signature.

Le Conseil d'administration a constitué les comités et commissions suivantes :

COMITÉ DE BANQUE

Composition :

Président : Paul-André Sanglard
Membres : Jean-Jacques Borgeaud
Jean-Bernard Vauclair
Suppléants : Nicole Gigon
Pierre Godet
Florian Lachat

Selon les statuts, le Comité de banque se compose de trois membres faisant partie du Conseil d'administration. Le Président et le Vice-président du Conseil en font partie d'office. Les membres et leurs suppléants sont nommés pour 4 ans et sont rééligibles. Le Directeur général assiste aux séances avec voix consultative, tandis que les membres de direction participent en fonction des sujets traités. Le Comité de banque s'est réuni à 24 reprises en 2007. Ses compétences et ses obligations sont fixées dans les statuts et dans le règlement général d'organisation. Elles portent sur :

- La surveillance des activités de la Direction et de la gestion de la Banque.
- L'octroi de crédits selon les compétences définies dans le règlement de crédit.

- L'autorisation de tout achat ou vente de biens immobiliers ou mobiliers (à l'exception des papiers-valeurs) selon les limites attribuées.
- La fixation de limites pour les risques pays.
- L'octroi de crédits aux membres de la Direction et aux organes dans le cadre des limites fixées par le règlement de crédit.
- La décision d'abandon de créances et de passation de pertes.
- Le choix de produits dérivés pouvant être utilisés pour compte propre.
- L'autorisation d'achat ou de vente de papiers-valeurs, pour le compte de la Banque.
- La prise de connaissance des comptes-rendus de la révision interne.
- La décision d'ouverture d'actions en justice.
- La désignation du ou des représentants de la Banque au sein des organes des sociétés partenaires.

COMMISSION ALM (ASSET- & LIABILITY MANAGEMENT)

Composition :

Président : Paul-André Sanglard
Membres : Roger Friche
Jean-Bernard Vauclair
Suppléants : Vincent Lang
Jean-Claude Prince

Le Conseil d'administration désigne en son sein une Commission ALM formée de trois membres plus deux suppléants. Un membre du Comité de banque au moins siège dans cette commission. Le Directeur général assiste aux séances avec voix consultative.

La Commission ALM a les attributions suivantes :

- Elle préavise, à l'attention du Conseil d'administration, la stratégie et la politique de risque de taux ainsi que le système de limites.
- Elle doit être informée trimestriellement de la situation de risque de taux.

- Elle s'assure de la mise en place de l'organisation nécessaire.
- Lors du dépassement de la limite critique, elle doit être informée immédiatement. Des mesures de restructuration du bilan et/ou d'utilisation d'instruments dérivés doivent alors être discutées. La décision finale revient à la Commission ALM.

La commission se réunit en principe trimestriellement et les décisions sont prises à la majorité absolue des membres présents. La commission s'est réunie à 5 reprises en 2007. Elle consigne le procès-verbal de sa séance et en transmet une copie au Comité de banque. Le président du Comité ALM rapporte à cette commission.

Le Conseil d'administration est informé à chaque séance de l'analyse de la situation des risques de taux.

COMMISSION D'AUDIT

Composition :

Président	Paul-André Sanglard
Membres	Jean-Jacques Borgeaud Vincent Lang

La Commission d'audit se compose de trois membres du Conseil d'administration. Le cumul des fonctions de président du Conseil d'administration et de la Commission d'audit a été admis par le Conseil d'administration pour des raisons d'organisation, de taille de l'établissement et d'expériences.

Le Directeur général et le responsable de la révision interne participent aux séances avec voix consultatives. Les membres de direction répondent devant la commission sur les rapports établis par la révision interne et qui concernent leur secteur respectif.

Elle a pour fonction d'appuyer le Conseil d'administration dans l'exécution des obligations de surveillance que la loi, les statuts et les règlements internes lui attribuent.

La Commission dispose d'un accès direct aux réviseurs externes, à la révision interne, à la Direction générale et au personnel de la BCJ. Elle dispose des conseils et de l'assistance de consultants indépendants sans demander l'approbation préalable au Conseil d'administration. L'organe de révision externe rend compte de ses travaux d'audit à la commission. Celle-ci arbitre tout désaccord survenant entre l'organe de révision externe, la révision interne et la Direction générale.

Les tâches de la commission sont les suivantes :

- Elle procède à une analyse critique des boucllements financiers, c'est-à-dire des comptes de l'entreprise ainsi que l'établissement en conformité avec les principes comptables appliqués et apprécie notamment l'évaluation des principaux postes du bilan et hors bilan.
- Elle discute les boucllements financiers et la qualité des procédures comptables sous-jacentes avec le membre de direction chargé des finances et de la comptabilité, le réviseur responsable ainsi que le responsable de la révision interne.
- Elle rend compte de ses travaux au Conseil d'administration et émet une recommandation dans laquelle elle indique si elle estime que les comptes peuvent être soumis à l'Assemblée générale. La décision appartient à l'ensemble du Conseil d'administration.
- Elle surveille et évalue l'adéquation et l'efficacité du contrôle interne dans le domaine de l'établissement des rapports financiers.

- Elle s'assure en cas de modifications substantielles du profil de risque de l'établissement, que le contrôle interne dans le domaine de l'établissement des rapports financiers est adapté en conséquence.
- Elle évalue l'analyse des risques, la stratégie d'audit en découlant et le plan d'audit axé sur les risques de la société d'audit et de la révision interne, ce au moins une fois par an et en cas de modifications substantielles du profil de risque de la BCJ .
- Elle s'assure périodiquement que la société d'audit et la révision interne disposent des ressources et des compétences adéquates pour exécuter leurs missions d'audit au sein de l'établissement.
- Elle s'assure périodiquement de l'indépendance et de l'objectivité de la société d'audit et de la révision interne; vérifie la compatibilité de l'activité d'audit de la société d'audit avec d'autres mandats éventuels.
- Elle procède à une analyse critique des rapports d'audit sur l'audit des comptes annuels et l'audit prudentiel et les commente avec le réviseur responsable.
- Elle analyse de manière critique les rapports de la révision interne et les discute avec le responsable de la révision interne.
- Elle s'assure que les insuffisances constatées ont été corrigées et que les recommandations de la société d'audit et de la révision interne ont été mises en œuvre.
- Elle évalue la prestation et la rémunération de la société d'audit.
- Elle évalue la collaboration entre la société d'audit et la révision interne.
- Elle évalue le bon fonctionnement du contrôle interne qui ne porte pas sur le domaine de l'établissement des rapports financiers, notamment la fonction de compliance et le contrôle des risques, dans la mesure où ce jugement n'est pas effectué par d'autres comités du Conseil d'administration.

La Commission informe semestriellement le Conseil d'administration du contenu de ses travaux, de ses observations et de ses commentaires éventuels et préavise les décisions soumises au Conseil d'administration.

La Commission d'audit se réunit à intervalles réguliers, au moins quatre fois par année. La commission s'est réunie à 6 reprises en 2007.

3.7. INSTRUMENTS D'INFORMATION ET DE CONTRÔLE À L'ÉGARD DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Le Conseil d'administration prend connaissance, à chaque séance, des résultats intermédiaires mis en regard du budget. Il est également informé de la situation des risques. Selon un programme annuel préétabli, il reçoit des informations sur les crédits les plus importants, sur les volumes de crédit octroyés et utilisés répartis par rating et sur l'état des différents portefeuilles-titres.



Une fois par année, il examine les objectifs sectoriels quantitatifs et qualitatifs impartis à tous les secteurs de la Banque

Quant au Comité de Banque, il prend connaissance des résultats mensuels, du suivi des objectifs quantitatifs et qualitatifs de l'année en cours, de tous les engagements en blanc supérieurs à CHF 250'000.-, de la politique suivie et des résultats obtenus en matières d'opérations sur titres et devises pour compte propre, des comptes rendus de la révision interne et de différentes statistiques émanant des secteurs de la Banque. Il peut, en tout temps, procéder aux contrôles qu'il estime utiles.

4. DIRECTION

4.1. / 4.2. COMPOSITION ET ACTIVITÉS

	Présentation	Parcours professionnel	Autres activités
	<p>Bertrand Valley Directeur général</p> <p>Porrentruy Nationalité: CH</p> <p>Formation</p> <p>Licence en droit Brevet d'avocat</p>	<p>Etude d'avocat, Porrentruy</p> <p>Banque Cantonale du Jura (1993)</p>	<p>Président de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - SDEJ (Société pour le développement de l'économie jurassienne), Delémont - Centre Clos-Doubs SA, en liquidation, Saint-Ursanne <p>Administrateur de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Real Time Center SA, Berne <p>Membre de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Conseil de fondation du Fonds de prévoyance en faveur du personnel de la Banque Cantonale du Jura
	<p>Philippe Jobé Membre de Direction & secrétaire du Conseil d'administration Responsable de la comptabilité</p> <p>Porrentruy Nationalité: CH</p> <p>Formation</p> <p>Diplôme fédéral d'employé de banque</p>	<p>Diverses fonctions auprès de Banque Jurassienne d'Epargne et de Crédit, Bassecourt & Delémont</p> <p>Banque Cantonale du Jura (1979)</p>	<p>Président de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Promindus SA, en liquidation, Porrentruy <p>Vice-président de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Conseil de fondation du Fonds de prévoyance en faveur du personnel de la Banque Cantonale du Jura <p>Membre de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Conseil de fondation de la Caisse de pensions de la Collectivité ecclésiastique cantonale catholique-romaine de la République et Canton du Jura
	<p>Daniel Jolidon Membre de Direction Secteur logistique & administratif</p> <p>Les Pommerats Nationalité: CH</p> <p>Formation</p> <p>Certificat fédéral de capacité d'employé de commerce</p>	<p>Banque Cantonale du Jura (1983)</p>	<p>Président du :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Comité d'organisation du Marché-Concours national de chevaux, Saignelégier

	Présentation	Parcours professionnel	Autres activités
 <p>Martine Kohler Membre de Direction Secteur clientèle entreprises & crédits</p> <p>Bassecourt Nationalité : CH</p> <p>Formation Licence ès sciences économiques</p>	<p>Diverses fonctions auprès du Crédit Suisse, Lausanne</p> <p>Banque Cantonale du Jura (1991)</p>	<p>Administratrice de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Société Jurassienne d'Équipement SA, Delémont 	
 <p>Stéphane Piquerez Membre de Direction Secteur marchés & réseau</p> <p>Porrentruy Nationalité : CH</p> <p>Formation Licence ès sciences économiques</p>	<p>Assistant à l'Université de Lausanne</p> <p>Banque Cantonale du Jura (1985)</p>	<p>Vice-président de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Clinique Le Noirmont SA, Le Noirmont <p>Administrateur de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Energie du Jura SA, Delémont <p>Membre de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Conseils des Fondations Gérard Burrus « Les Chevrières » et les « Hémionées » 	

Aucun membre de la Direction n'a de fonctions permanentes de direction ou de consultation pour le compte de tiers. Si des membres de la Direction exercent des fonctions officielles et/ou mandats politiques, ils sont mentionnés sous la rubrique « Autres activités ».

4.3. CONTRAT DE MANAGEMENT

La Banque Cantonale du Jura n'a pas conclu de contrat de management avec des sociétés ou des personnes physiques n'appartenant pas au groupe.

5. RÉMUNÉRATIONS, PARTICIPATIONS ET PRÊTS

Voir Annexe aux états financiers, chiffre 3.13, page 55.

6. DROITS DE PARTICIPATION DES ACTIONNAIRES

6.1. LIMITATION ET REPRÉSENTATION DES DROITS DE VOTE

La BCJ n'a pas de limitation dans ce domaine. Elle se conforme au Code des obligations.

6.2. QUORUM STATUTAIRE

L'Assemblée générale prend ses décisions et procède aux élections à la majorité absolue des voix attribuées aux actionnaires représentés. Pour les élections, la majorité relative est déterminante au deuxième tour.

Sous réserve des droits de désignation du Gouvernement, le Canton ne participe à l'élection des administrateurs nommés par l'Assemblée générale que pour sa participation en qualité d'actionnaire privé.

Selon les statuts, la dissolution de la Banque peut être décidée par l'Assemblée générale réunissant les voix des trois quarts de la totalité du capital-actions après consultation du Conseil d'administration et avec l'approbation du Parlement.

6.3. CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'Assemblée générale est convoquée par le Conseil d'administration vingt jours au moins avant le jour de la réunion, par avis dans le Journal officiel de la République et Canton du Jura.

Cette convocation est également publiée dans la Feuille Officielle Suisse du Commerce et dans les journaux suivants: Le Quotidien Jurassien, Le Franc-Montagnard, Le Temps, la Neue Zürcher Zeitung.

6.4. INSCRIPTION À L'ORDRE DU JOUR

Les actionnaires peuvent demander d'inscrire des propositions à l'ordre du jour d'une Assemblée générale, par écrit et dans un délai de 45 jours avant l'assemblée.

6.5. INSCRIPTIONS AU REGISTRE DES ACTIONS

Le capital social de la BCJ n'est pas constitué d'actions nominatives. La Banque n'a par conséquent pas de registre des actionnaires. La convocation à l'Assemblée générale fixe le délai pour demander une carte d'entrée.

7. PRISE DE CONTRÔLE ET MESURES DE DÉFENSE

Néant

8. ORGANE DE RÉVISION

8.1. DURÉE DU MANDAT DE RÉVISION ET DURÉE DE LA FONCTION DU RÉVISEUR RESPONSABLE

La BCJ a confié le mandat de révision à PricewaterhouseCoopers SA, Lausanne, en 1997. M. Alex Astolfi est réviseur responsable depuis 2003.

8.2. HONORAIRES DES RÉVISEURS CHF 193'000.- HT

8.3. HONORAIRES ADDITIONNELS NÉANT

8.4. INSTRUMENTS DE SURVEILLANCE ET DE CONTRÔLE

Notre organe de révision, PricewaterhouseCoopers SA, est agréé par la Commission fédérale des banques. En ce sens, il remplit les exigences fixées. Le réviseur responsable rencontre régulièrement la Direction. De plus, il participe aux séances du Conseil d'administration et de la Commission d'audit qui traitent en particulier du rapport bancaire. Les membres de la Commission d'audit évaluent l'organe de révision externe. Les résultats obtenus sont confrontés à ceux déterminés par la Direction et les écarts éventuels sont éclaircis avec le mandataire.

9. POLITIQUE D'INFORMATION

La politique d'information de la Banque Cantonale du Jura se fonde sur le principe de la transparence à l'égard de ses actionnaires, de ses clients, du marché des capitaux et du public avec le respect légitime des secrets des affaires et bancaires et du droit boursier. Les communiqués de presse et le rapport de gestion constituent les canaux d'information principaux. L'information à la République et Canton du Jura, actionnaire majoritaire, est assurée par les canaux suivants: la présence du représentant du Gouvernement jurassien, avec voix consultative, qui est invité à participer aux séances du Conseil d'administration; la présentation au Gouvernement et à la Commission de gestion des finances de la République et Canton du Jura, dans les jours qui précèdent l'Assemblée générale, du rapport de gestion de la Banque.

MEDIAS

Rapport annuel: il est disponible sous forme imprimée et sur le site Internet de la BCJ. Sur demande, ce document est adressé par courrier.

Site Internet (www.bcj.ch): la rubrique « Relations investisseurs » du site de la Banque met à disposition des actionnaires et investisseurs différentes informations: communiqués de presse, résultats annuels/semestriels, rapport de gestion. Le link « push and pull » se trouve dans la rubrique « Relations investisseurs » sur le lien « Liste de diffusion ». Il permet l'inscription en ligne pour recevoir les informations communiquées par la Banque.

Presse: la BCJ publie ses comptes annuels et ses comptes intermédiaires semestriels, avec l'ensemble des autres banques cantonales, dans la FOOSC. Les communiqués de presse de la BCJ sont diffusés selon l'actualité et les besoins.

AGENDA

23 avril 2008: Assemblée générale ordinaire à la Halle des Expositions à Delémont.

7 juillet 2008: publication des résultats semestriels 2008.

Fin janvier 2009: conférence de presse des résultats annuels 2008.

Début avril 2009: publication du rapport de gestion 2008.

Disponible sur le site Internet www.bcj.ch et dans tous les points de vente de la Banque.

Adresse de contact

Relation avec les investisseurs et la presse

Serge Voisard

Responsable Communication & Marketing

Téléphone +41 (32) 465 13 68

Fax +41 (32) 465 14 95

E-mail serge.voisard@bcj.ch

COMPTES ANNUELS





COMPTES ANNUELS

COMPTE DE RESULTAT

(en CHF)

	Annexe:	2007	2006	Différence
Résultat des opérations d'intérêts	5.1			
Produit des intérêts et des escomptes		57'200'671,30	48'134'568,67	9'066'102,63
Produit des intérêts et des dividendes des portefeuilles destinés au négoce		112'542,88	109'706,33	2'836,55
Produit des intérêts et des dividendes des immobilisations financières		1'765'483,55	1'797'593,00	-32'109,45
Charges d'intérêts		-29'728'629,29	-21'812'512,76	-7'916'116,53
Sous-total des opérations d'intérêts		29'350'068,44	28'229'355,24	1'120'713,20
Résultat des opérations de commissions et des prestations de service				
Produit des commissions sur les opérations de crédit		672'580,80	666'619,80	5'961,00
Produit des commissions sur les opérations de négoce de titres et les placements		10'162'782,01	8'950'499,78	1'212'282,23
Produit des commissions sur les autres prestations de service		1'176'987,15	1'210'042,22	-33'055,07
Charges de commissions		-374'114,00	-256'166,87	-117'947,13
Sous-total des opérations de commissions et des prestations de service		11'638'235,96	10'570'994,93	1'067'241,03
Résultat des opérations de négoce	5.2	2'793'038,78	2'982'137,01	-189'098,23
Autres résultats ordinaires				
Résultat des aliénations d'immobilisations financières		20'370,00	23'000,00	-2'630,00
Produit des participations		184'313,20	135'961,40	48'351,80
Résultat des immeubles		806,84	-31'557,60	32'364,44
Autres produits ordinaires		1'374'711,99	1'448'359,26	-73'647,27
Autres charges ordinaires		-350'000,00	-120'000,00	-230'000,00
Sous-total des autres résultats ordinaires		1'230'202,03	1'455'763,06	-225'561,03
Résultat brut		45'011'545,21	43'238'250,24	1'773'294,97
Charges d'exploitation				
Charges de personnel	5.3	-13'411'550,02	-13'132'354,05	-279'195,97
Autres charges d'exploitation	5.4	-10'536'185,44	-10'410'700,77	-125'484,67
Sous-total des charges d'exploitation		-23'947'735,46	-23'543'054,82	-404'680,64
Bénéfice brut		21'063'809,75	19'695'195,42	1'368'614,33
Amortissements sur l'actif immobilisé	3.4	-662'996,80	-781'893,64	118'896,84
Correctifs de valeurs, provisions et pertes	3.9	-3'783'057,19	-4'317'218,92	534'161,73
Résultat intermédiaire		16'617'755,76	14'596'082,86	2'021'672,90
Produits extraordinaires	5.5	2'516'317,72	2'637'347,90	-121'030,18
Charges extraordinaires	5.5	-7'000'000,00	-7'023'733,10	23'733,10
<i>(dont dotation aux Réserves pour risques bancaires généraux)</i>		<i>-7'000'000,00</i>	<i>-7'000'000,00</i>	<i>0,00</i>
Impôts		-4'642'883,15	-3'614'370,45	-1'028'512,70
Résultat net de l'exercice		7'491'190,33	6'595'327,21	895'863,12

BILAN AVANT RÉPARTITION DU BÉNÉFICE

ACTIFS

(en CHF)

Annexe :	2007	2006	Différence
Liquidités	22'434'423,78	34'899'683,45	-12'465'259,67
Créances résultant de papiers monétaires	48'663,60	288'331,73	-239'668,13
Créances sur les banques	95'943'318,25	93'024'613,57	2'918'704,68
Créances sur la clientèle 3.1	298'846'294,85	290'398'610,09	8'447'684,76
Créances hypothécaires 3.1 - 3.6.1	1'315'921'681,72	1'276'580'238,73	39'341'442,99
Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce 3.2	5'289'123,60	5'440'652,45	-151'528,85
Immobilisations financières 3.2 - 3.6.1	68'806'445,00	66'706'270,00	2'100'175,00
Participations 3.2 - 3.3 - 3.4	3'821'432,00	3'255'432,00	566'000,00
Immobilisations corporelles 3.4	11'624'000,00	12'122'000,00	-498'000,00
Comptes de régularisation	1'785'798,55	1'755'032,04	30'766,51
Autres actifs 3.5	11'808'761,32	7'410'542,03	4'398'219,29
Total des actifs	1'836'329'942,67	1'791'881'406,09	44'448'536,58
Total des créances de rang subordonné	100'000,00	100'000,00	0,00
Total des créances sur les sociétés du groupe et les participants qualifiés	45'175'874,50	49'314'503,20	-4'138'628,70
- dont créances sur le canton	45'163'213,00	49'310'387,65	-4'147'174,65

PASSIFS

(en CHF)

Annexe :	2007	2006	Différence
Engagements résultant de papiers monétaires	1'000,00	0,00	1'000,00
Engagements envers les banques	233'542'575,60	221'594'756,58	11'947'819,02
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	526'648'245,53	534'581'176,47	-7'932'930,94
Autres engagements envers la clientèle	629'488'339,77	591'541'043,26	37'947'296,51
Obligations de caisse	31'907'000,00	27'826'000,00	4'081'000,00
Prêts des centrales d'émission de lettres de gage et emprunts	3.8 185'000'000,00	188'000'000,00	-3'000'000,00
Comptes de régularisation	11'349'074,53	7'694'364,75	3'654'709,78
Autres passifs	3.5 15'577'586,73	24'510'145,35	-8'932'558,62
Correctifs de valeurs et provisions	3.9 33'742'000,00	38'224'000,00	-4'482'000,00
Réserves pour risques bancaires généraux	3.9 - 3.11 56'000'000,00	49'000'000,00	7'000'000,00
Capital social	3.10 - 3.11 45'000'000,00	45'000'000,00	0,00
Propres titres de participation	3.11 -442'907,00	-192'200,00	-250'707,00
Autres réserves	3.11 141'858,55	68'141,05	73'717,50
Réserve légale générale	3.11 60'500'000,00	57'000'000,00	3'500'000,00
Bénéfice reporté	383'978,63	438'651,42	-54'672,79
Résultat de l'exercice	7'491'190,33	6'595'327,21	895'863,12
Total des passifs	1'836'329'942,67	1'791'881'406,09	44'448'536,58
Total des engagements de rang subordonné	0,00	0,00	0,00
Total des engagements envers les sociétés du groupe et les participants qualifiés (sans les prêts octroyés par la Centrale de lettres de gage des banques cantonales suisses)	46'678'937,95	36'015'089,84 *	10'663'848,11
- dont engagements envers le canton	45'431'549,97	34'822'512,21 *	10'609'037,76

OPÉRATIONS HORS BILAN

(en CHF)

- engagements conditionnels	3.1 - 4.1	60'979'524,75	42'861'910,85	18'117'613,90
- engagements irrévocables	3.1	20'307'000,00	20'903'000,00	-596'000,00
- engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires	3.1	3'000'000,00	3'000'000,00	0,00
- crédits par engagement	3.1 - 4.2	0,00	0,00	0,00
- instruments financiers dérivés (valeur nominale des contrats)	4.3	651'557'206,49	579'449'610,88	72'107'595,61
- valeurs de remplacement positives		9'067'064,81	4'753'985,93	4'313'078,88
- valeurs de remplacement négatives		1'172'895,30	2'807'705,95	-1'634'810,65
- opérations fiduciaires	4.4	10'071'379,50	21'047'564,00	-10'976'184,50

* Chiffres corrigés par rapport au montant figurant dans le rapport de gestion 2006

TABLEAU DE FINANCEMENT

(en milliers de CHF)	2007		2006	
	Sources de fonds	Emplois de fonds	Sources de fonds	Emplois de fonds
Résultat de l'exercice	7'491		6'595	
Amortissements sur l'actif immobilisé	663		782	
Correctifs de valeurs et provisions	6'509	10'991	6'139	8'205
Comptes de régularisation actifs		31		169
Comptes de régularisation passifs	3'655			1'574
Autres actifs		4'398		1'387
Autres passifs		8'933	10'601	
Réserves pour risques bancaires généraux	7'000		7'000	
Dividende de l'exercice précédent		3'150		2'250
Solde	25'318	27'503	31'117	13'585
Flux de fonds du résultat opérationnel		2'185	17'532	
Propres titres de participation	462	712	37	205
Autres réserves	74		1	
Solde	536	712	38	205
Flux de fonds des transactions relatives aux capitaux propres		176		167
Immobilisations corporelles	205	370		325
Participations		566	162	100
Valeurs immatérielles				
Solde	205	936	162	425
Flux de fonds des mutations dans l'actif immobilisé		731		263
Opérations à moyen et long terme (> 1 an)				
- Engagements envers les banques	33'000			23'000
- Créances sur les banques		2'919		
- Prêts des centrales d'émission de lettres de gage et emprunts	30'000	33'000	25'000	16'000
- Immobilisations financières		2'100	3'257	
- Fonds d'épargne et de placements		7'933		4'391
- Autres engagements envers la clientèle		25'370		31'600
- Obligations de caisse	10'815	6'734	5'983	
- Créances hypothécaires		39'341		31'664
- Créances sur la clientèle	24'094			38'777
Opérations à court terme (< 1 an)				
- Engagements envers les banques		21'052	59'266	
- Créances sur les banques			9'472	
- Créances sur la clientèle		32'542	12'999	
- Autres engagements envers la clientèle	63'317		13'082	
- Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	151		41	
- Engagements résultant de papiers monétaires	1			1
- Créances résultant de papiers monétaires	240			251
Solde	161'618	170'991	129'100	145'684
Flux de fonds de l'activité bancaire		9'373		16'584
- Liquidités	12'465			518
Total des Sources de fonds	200'142		160'417	
Total des Emplois de fonds		200'142		160'417

ANNEXE AUX ÉTATS FINANCIERS



ANNEXE AUX ÉTATS FINANCIERS

1. ACTIVITÉ ET EFFECTIF DU PERSONNEL

Le siège social de la BCJ est à Porrentruy. La Banque est présente dans 11 localités jurassiennes, à savoir : Porrentruy, Alle, Boncourt, Courgenay, St-Ursanne, Delémont, Bassecourt, Courrendlin, Courroux, Saignelégier et Le Noirmont.

L'effectif du personnel converti en emplois à temps complet s'élevait à la fin de l'exercice à 107,8 collaborateurs (exercice précédent : 105,1).

L'activité de la Banque, conformément à ses statuts, traite de toutes les opérations de crédits et de dépôts. Elle exerce son action essentiellement dans le Canton du Jura.

OPÉRATIONS AU BILAN

Les opérations d'intérêts constituent la principale source de revenus de la Banque. Les prêts et crédits sont octroyés en faveur des personnes privées, ainsi que des PME qui constituent l'essentiel du tissu économique jurassien.

Pour son financement à long terme, la BCJ recourt aux différentes possibilités offertes par le marché. Elle est membre de la Centrale de lettres de gage des Banques Cantonales Suisses et participe donc régulièrement aux emprunts émis par cet organisme.

La BCJ détient un portefeuille de titres dans le cadre de placements à moyen et long terme, enregistré dans les immobilisations financières. Il s'agit principalement de titres à taux d'intérêt fixe, pouvant être escomptés auprès de la BNS, ainsi que pour la mise ou la prise en pension de titres (REPO ou Reverse REPO).

La Banque gère le risque de taux de son bilan notamment par le biais d'instruments financiers dérivés.

OPÉRATIONS DE NÉGOCE

La BCJ exécute pour le compte de sa clientèle l'ensemble des opérations de négoce usuellement proposées par les banques. Elle pratique en outre, pour son propre compte, un négoce de titres.

La BCJ privilégie les titres d'émetteurs de première qualité. Le négoce des matières premières et des marchandises ne fait pas partie de ses activités.

OPÉRATIONS DE COMMISSIONS ET DE PRESTATIONS DE SERVICE

La gestion de fortune, les opérations relatives aux dépôts fiduciaires, le trafic des paiements ainsi que le négoce de titres pour le compte de la clientèle représentent l'essentiel des opérations de commissions et de prestations de service. La Banque propose aussi des produits et des conseils dans le domaine de la bancassurance.

GESTION DES RISQUES

La gestion des risques est basée sur la politique en matière de risques de crédit et de marché. Les différents risques font l'objet de limites précises, dont le respect est surveillé en permanence. Les positions relevant des opérations de négoce sont évaluées

quotidiennement. Au sein de la Direction, la responsabilité des opérations de négoce et celle du contrôle des risques sont attribuées à des secteurs différents.

a) Risques de défaillance

La politique de crédit englobe la totalité des engagements qui pourraient entraîner des pertes si les contreparties se trouvaient dans l'incapacité de rembourser leurs engagements.

La Banque limite les risques de crédit en pratiquant une politique de diversification, en se montrant exigeante sur la qualité des débiteurs et par le biais de marges de couverture. La qualité des clients est évaluée selon des critères de solvabilité uniformes. L'organisation des compétences en matière d'octroi de crédits est centrée sur les risques et se caractérise par des filières de décisions courtes.

Son système de rating donne à la Banque l'assurance que les conditions proposées à la clientèle sont en adéquation avec les risques. Une actualisation permanente des ratings et une communication régulière avec la clientèle permettent à la Banque d'exercer une surveillance efficace des risques de défaillance pendant toute la durée des crédits. La valeur des garanties fait l'objet de contrôles périodiques par genre de couverture.

Pour l'évaluation des biens immobiliers, la Banque a édicté des procédures. Les immeubles de types artisanal, industriel ou les objets particuliers, pour lesquels le financement bancaire dépasse CHF 1 million, font en principe l'objet d'une expertise externe. La « valeur vénale », sur laquelle est basée le montant de l'avance, est déterminée de la façon suivante :

- Maison familiale, appartement en PPE, terrain à bâtir : valeur intrinsèque
- Immeuble locatif : valeur de rendement
- Immeuble commercial, hôtel, restaurant : valeur de rendement et valeur intrinsèque
- Immeuble artisanal ou industriel : valeur de rendement ou valeur intrinsèque
- Immeuble agricole : valeur licite selon LDFR
- Terrain : valeur de marché

La Banque a une bonne connaissance du marché immobilier dans le canton, ce qui lui permet d'apprécier la plausibilité des estimations retenues.

L'endettement est fonction de la capacité du client à assumer le service de la dette ainsi que de la valeur de nantissement des gages retenue par la Banque. Les hypothèques en deuxième rang doivent être amorties.

Des spécialistes en restructuration et en évaluation d'entreprises sont à la disposition de la clientèle et des conseillers pour traiter des questions de nature particulièrement complexe. La gestion centralisée des risques de crédit est assurée par un système moderne d'agrégation et d'analyse des risques de défaillance prenant en compte l'ensemble des secteurs d'activité. Les correctifs de valeurs et les provisions sont réexaminés et réajustés trimestriellement.

Pour mesurer et gérer les risques de défaillance, la Banque évalue les clients selon un système de rating comprenant 6 catégories. Ce système permet à la Banque d'appréhender de manière précise les risques propres à chaque crédit et d'en tenir compte de manière adéquate lors de l'élaboration des conditions proposées à la clientèle.

b) Risques de taux

Étant donné que la marge d'intérêt constitue la principale source de revenus de la Banque, cette dernière attache une grande importance aux risques de modification de taux, de manière à gérer au plus près le refinancement de ses opérations actives, en tenant compte aussi bien des conditions rémunératrices que de l'échelonnement des échéances. Les opérations de bilan sont pilotées et surveillées par le comité ALM, dans le cadre de limites fixées annuellement par le Conseil d'administration. Les risques sont notamment couverts par des instruments dérivés dont les contre-parties sont de première qualité.

La Banque dispose d'un logiciel moderne permettant de calculer mensuellement les situations de risques – sensibilité des fonds propres, durations - et de rendement. Elle bénéficie par ailleurs des services d'un institut spécialisé, Almafinaeager.

c) Autres risques de marché

Pour limiter les autres risques de marché, qui sont essentiellement des risques de position sur titres de participations et de devises, la Banque a institué un système de limites. Les positions de négoce font l'objet de contrôles périodiques.

d) Risques de liquidités

Le comité ALM contrôle les risques de liquidités selon les dispositions légales en la matière.

e) Risques opérationnels

Les risques opérationnels représentent l'ensemble des vulnérabilités pouvant entraîner des pertes pour la Banque (défaillances techniques ou humaines, dans les systèmes de contrôle interne, procédures inadéquates, événements externes, etc.). Afin de maîtriser ces risques, la Banque dispose d'un système de contrôle interne qui est régulièrement vérifié par la révision interne. Cette dernière rend compte de ses travaux au Conseil d'administration.

COMPLIANCE ET RISQUES JURIDIQUES

Le service juridique contrôle le respect par la Banque des dispositions réglementaires en vigueur ainsi que des devoirs de diligence propres aux intermédiaires financiers. Il suit les développements législatifs en cours relatifs aux activités bancaires. Le service juridique veille également à l'adaptation des directives internes aux nouvelles dispositions législatives et réglementaires.

a) Externalisation d'activité (outsourcing)

Dans le domaine informatique, la BCJ utilise en premier lieu les services de RTC (Real-Time Center) SA, à Berne, auquel elle sous-traite la plupart de ses opérations.

Compte tenu de l'évolution toujours plus complexe des opérations boursières et de ses dérivés, la banque a confié l'administration du service des titres à la Banque Cantonale Bernoise. Par cet outsourcing, la Banque veut maintenir une activité dans ce domaine en s'appuyant sur de hautes compétences reconnues.

Ces externalisations font l'objet d'un contrat de service détaillé, conformément aux directives de la Commission fédérale des banques. Afin de garantir la confidentialité des opérations, les collaborateurs du prestataire de service sont tous soumis au secret bancaire.

b) Système d'information

Les organes supérieurs sont informés régulièrement sur le bilan, la situation de rentabilité, comprenant également les risques, et sur tout autre événement pouvant influencer la marche des affaires.

2. PRINCIPES COMPTABLES ET D'ÉVALUATION

BASE

La tenue de la comptabilité ainsi que les principes comptables et d'évaluation sont conformes au Code des obligations, à la Loi fédérale sur les banques, aux directives régissant l'établissement des comptes de la Commission fédérale des banques (CFB) ainsi qu'aux exigences du règlement de cotation de la Bourse suisse. La Banque établit et publie un boucllement individuel statutaire conforme aux dispositions régissant l'image fidèle (boucllement individuel combiné). Divers aménagements sont nécessaires afin que le boucllement individuel combiné respecte les prescriptions du droit des sociétés. La Banque ne publie pas de comptes consolidés, les participations majoritaires étant insignifiantes.

SAISIE DES OPÉRATIONS ET INSCRIPTION AU BILAN

Les opérations sont portées au bilan à la date de conclusion. La détermination du résultat est conforme à la durée de l'exercice.

CONVERSION DES TRANSACTIONS ET SOLDES EN MONNAIES ÉTRANGÈRES

Le bilan est valorisé au cours du jour de clôture. Le gain ou la perte réalisé est comptabilisé dans le compte de résultat des opérations de négoce.

Principaux cours de conversion utilisés lors du boucllement:

Monnaie	année en cours billets / devises	année précédente billets/devises
EURO	1.6350 / 1.6465	1.5800 / 1.5910
Dollars US	1.1075 / 1.1225	1.1900 / 1.2045
Livres sterling	2.2300 / 2.2420	2.3600 / 2.3690

LIQUIDITÉS, CRÉANCES RÉSULTANT DE PAPIERS MONÉTAIRES, CRÉANCES SUR LES BANQUES ET ENGAGEMENTS AU PASSIF

Les montants sont portés au bilan à leur valeur nominale ou à leur valeur d'acquisition. Les correctifs de valeurs pour créances compromises figurent au passif du bilan. La partie non échue des escomptes sur les papiers monétaires ainsi que les agios et disagios des propres emprunts sont délimités sur la durée et comptabilisés sous « autres actifs » et/ou « autres passifs ».

PRÊTS (CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE ET CRÉANCES HYPOTHÉCAIRES)

Les créances compromises, c'est-à-dire les créances pour lesquelles il est peu vraisemblable que le débiteur soit en mesure de faire face à ses engagements futurs, sont évaluées individuellement et la dépréciation de valeur est couverte par des correctifs de valeurs individuels. Les opérations hors bilan telles qu'engagements fermes, garanties et instruments financiers dérivés sont également comprises dans cette évaluation. Une créance est considérée comme compromise lorsque les indices

probants rendent les paiements contractuels futurs dus au titre du capital et/ou des intérêts peu vraisemblables ou, au plus tard, lorsque ces paiements sont en retard depuis plus de 90 jours.

Les intérêts échus depuis plus de 90 jours sont dits en souffrance. La Banque les comptabilise directement à la rubrique correctifs de valeurs et provisions. Ce principe est également appliqué pour les intérêts compromis. Lorsque le paiement des intérêts est peu probable et, qu'en conséquence, la délimitation dans le temps devient inutile, la Banque renonce à la comptabilisation des intérêts.

La dépréciation de valeur correspond à la différence entre la valeur comptable de la créance et le montant dont la Banque peut escompter la récupération, compte tenu du risque de contrepartie et du produit net de la réalisation des sûretés éventuelles.

Lorsqu'une créance est considérée comme entièrement ou partiellement irrécupérable, elle est amortie par le débit du correctif de valeur correspondant. Les montants récupérés sur les créances amorties sont portés en diminution du besoin de provisions de l'année en cours.

Aucun correctif de valeur n'est constitué par la Banque sur les créances appartenant aux catégories A, B et C. Pour ces créances, le service de la dette est assuré, les sûretés fournies par les clients sont adéquates et les critères de solvabilité sont remplis. Les crédits des catégories E et F sont compromis et font l'objet de correctifs de valeurs individuels. Des correctifs de valeurs forfaitaires à hauteur de 7,5% du montant des créances sont constitués pour les crédits de la catégorie D qui présente un risque latent de perte pour la Banque. Les prêts de cette catégorie ne font pas l'objet de correctifs de valeurs individuels.

Les correctifs de valeurs sont calculés selon un schéma systématique et leurs modifications sont comptabilisées trimestriellement.

Une créance n'est plus considérée comme compromise si les arriérés (capital et intérêts) ont été réglés, le service de la dette a repris normalement, et d'autres critères de solvabilité sont remplis.

OPÉRATIONS DE PRÊTS ET DE MISE EN PENSION DE TITRES

Le montant des liquidités reçu ou donné en garantie des prêts et emprunts de titres est porté au bilan, intérêts courus y compris. Pour les opérations de mise et prise en pension, seuls les montants en argent qui sont échangés figurent au bilan à leur valeur nominale, si la partie cédante conserve économiquement son pouvoir de disposition. La couverture de la valeur de marché des titres reçus est contrôlée tous les jours. Le produit ou la charge d'intérêts est délimité sur la durée des transactions sous-jacentes.

Les ventes de titres assorties d'une obligation de rachat (Repurchase) et les acquisitions de titres assortis d'une obligation de revente (Reverse Repurchase) sont assimilées à des opérations de financement garanti.

TITRES ET MÉTAUX PRÉCIEUX DESTINÉS AU NÉGOCE

Ces valeurs sont comptabilisées à leur valeur d'acquisition et corrigées à la date du bilan selon les cours du marché. Seuls des titres cotés sur des marchés officiels peuvent être acquis. Les gains et pertes de cours sont comptabilisés dans le résultat des opérations de négoce. La Banque ne calcule pas les frais de refinancement de ce portefeuille.

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Les titres de créances figurant sous cette rubrique sont détenus à long terme, c'est-à-dire en principe jusqu'à l'échéance. Le montant porté au bilan correspond à l'évaluation selon l'«accrual method». Les agios et disagios correspondants sont délimités sur la durée restante et sont imputés au résultat des opérations d'intérêts. Les gains et pertes résultant des opérations d'intérêts aliénées avant l'échéance ou remboursées par anticipation sont délimités sur la durée résiduelle de l'opération, c'est-à-dire jusqu'à l'échéance initialement prévue. Les dépréciations de valeur pour raison de solvabilité, de même que les reprises subséquentes, sont comptabilisées sous la rubrique «Autres charges ordinaires» ou «Autres produits ordinaires».

Les titres de participation sont enregistrés aux prix d'acquisition. Ils sont évalués en fin d'exercice selon le principe de la valeur la plus basse correspondant au montant le moins élevé résultant de la comparaison du coût d'achat et de la valeur de liquidation.

Les immeubles repris dans les opérations de crédit et destinés à la revente sont inscrits au bilan lors de l'acquisition à la valeur de rendement effectif ou théorique ajusté. Ils sont évalués en fin d'exercice selon le principe de la valeur la plus basse. Les adaptations nécessaires figurent sous la position «Autres charges ordinaires».

PARTICIPATIONS

Les participations jusqu'à CHF 20'000.- sont amorties totalement l'année de leur acquisition. Les plus importantes sont portées au bilan à leur valeur d'acquisition compte tenu des amortissements nécessaires en cas d'évaluation inférieure.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les machines, le mobilier et les installations sont amortis selon leur durée de vie économique. Les immeubles abritant totalement ou partiellement des locaux destinés à l'activité bancaire sont portés au bilan à leur coût d'acquisition diminué d'un amortissement en fonction du degré de vétusté. Les amortissements sont effectués selon un plan s'étendant sur toute la durée d'utilisation prévue de l'immobilisation.

Une actualisation des valeurs comptables avec les durées de vies économiques effectives est calculée régulièrement. En cas d'écart, les amortissements sont adaptés par le compte «Amortissements sur l'actif immobilisé».

Les durées de vies économiques suivantes sont utilisées:

Immeubles à l'usage de la banque	max. 50 ans
Matériel informatique, machines et installations	max. 5 ans
Mobilier	max. 8 ans
Software	amorti l'année d'acquisition

VALEURS INCORPORELLES

Le bilan de la Banque ne contient pas de valeurs incorporelles.

ENGAGEMENTS DE PRÉVOYANCE

Le personnel de la Banque Cantonale du Jura est assuré, au sens de la Loi sur la Prévoyance professionnelle, auprès du Fonds de Prévoyance en faveur du personnel de la Banque Cantonale du Jura. Les cotisations de l'employeur sont comptabilisées comme charges de personnel.

IMPÔTS

La Banque impute les impôts dans la période où le revenu est acquis. Les impôts dus au titre du bénéfice courant et du capital imposable sont comptabilisés au passif du bilan sous la rubrique «compte de régularisation».

La BCJ paie des impôts cantonaux, communaux, ecclésiastiques et l'impôt fédéral direct.

ENGAGEMENTS CONDITIONNELS, ENGAGEMENTS IRRÉVOCABLES, ENGAGEMENTS DE LIBÉRER ET D'EFFECTUER DES VERSEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

La présentation de ces éléments dans les opérations hors bilan se fait à la valeur nominale. Pour les risques prévisibles, la Banque constitue des provisions au passif du bilan.

CORRECTIFS DE VALEURS ET PROVISIONS

En application du principe de prudence, la Banque constitue des correctifs de valeurs et des provisions individuels pour tous les risques de perte reconnaissables. Les correctifs de valeurs et provisions qui, au cours d'une période comptable, ne sont plus économiquement nécessaires sont dissous et portés au compte de résultat.

Les correctifs de valeurs forfaitaires pour risques de défaillance de même que les provisions destinées à la couverture des autres risques sont portés au passif du bilan à la rubrique « Correctifs de valeurs et provisions ».

PROPRES TITRES DE CRÉANCES ET DE PARTICIPATION

Les propres titres de créances, obligations de caisse et titres du marché monétaire sont compensés avec les positions du passif correspondantes.

La position en propres titres de participation est portée en déduction des fonds propres, à concurrence des coûts d'acquisition, sous une rubrique distincte. Les dividendes et les résultats des aliénations ultérieures sont directement attribués aux « Autres réserves ».

RÉSERVES POUR RISQUES BANCAIRES GÉNÉRAUX

Les réserves pour risques bancaires généraux sont constituées dans le but de couvrir les risques latents sur l'activité bancaire. Elles sont considérées comme fonds propres au sens de l'Ordonnance d'exécution de la Loi sur les banques.

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Face aux risques de taux d'intérêts, la Banque traite des instruments dérivés. Les valeurs de remplacement sont comptabilisées sous autres actifs (valeurs positives) ou autres passifs (valeurs négatives). Les contrats ouverts, avec indication des montants des sous-jacents, sont présentés dans les opérations hors bilan et dans l'annexe.

Opérations de négoce

Les instruments utilisés dans le cadre des opérations de négoce sont évalués à leur juste valeur. Celle-ci découle soit du prix résultant d'un marché efficient et liquide, soit du prix offert par les teneurs du marché. Les résultats réalisés et non réalisés sont portés au compte de résultat des opérations de négoce.

Opérations de couverture

Le résultat des dérivés que la Banque utilise dans le cadre de la gestion structurelle du bilan pour gérer les risques de taux est attribué de façon identique aux opérations couvertes. L'écart entre les valeurs de remplacement positives et négatives est présenté dans le compte de compensation, c'est-à-dire sous « Autres actifs » ou « Autres passifs ».

Lorsque des contrats sont liquidés avant l'échéance, les gains et pertes réalisés sont délimités sur la durée résiduelle, c'est-à-dire jusqu'à l'échéance prévue à l'origine du contrat.

Les effets de couverture ainsi que les buts et stratégies visés par des opérations de couverture sont documentés lors de la conclusion des opérations. La Banque vérifie périodiquement l'efficacité de la couverture. Les opérations ne remplissant plus ou que partiellement leur fonction initiale sont assimilées, pour leur fraction excédentaire, à des opérations de négoce et traitées comme telles.

CHANGEMENTS DE PRINCIPES COMPTABLES

Néant.



3. INFORMATIONS SE RAPPORTANT AU BILAN

(en milliers de CHF)

3.1. APERÇU DES COUVERTURES DES PRÊTS ET DES OPÉRATIONS HORS BILAN

	NATURE DES COUVERTURES			
	Garanties hypothécaires	Autres garanties	En blanc	Total
PRÊTS				
Créances sur la clientèle	21'271	28'815	248'760	298'846
<i>dont envers des Collectivités de droit public</i>			154'692	154'692
Créances hypothécaires				
- immeubles d'habitation	985'716			985'716
- immeubles commerciaux	79'645			79'645
- artisanat et industrie	153'866			153'866
- autres	96'695			96'695
Total des prêts				
Exercice de référence	1'337'193	28'815	248'760	1'614'768
Exercice précédent	1'302'244	28'057	236'678	1'566'979
HORS BILAN				
Engagements conditionnels	430	14'779	45'771	60'980
Engagements irrévocables	13'799		6'508	20'307
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires			3'000	3'000
Crédits par engagements				0
Total hors bilan				
Exercice de référence	14'229	14'779	55'279	84'287
Exercice précédent	15'229	1'363	50'173	66'765
	Montant brut	Valeur estimée de réalisation des sûretés	Montant net	Correctifs de valeurs individuels
PRÊTS COMPROMIS				
Exercice de référence	77'855	49'931	27'924	27'924
Exercice précédent	94'522	62'072	32'450	32'450

La diminution des créances, respectivement de la valeur estimée de réalisation des sûretés, provient de la liquidation d'anciens dossiers compromis.

3.2. RÉPARTITION DES PORTEFEUILLES DE TITRES ET DE MÉTAUX PRÉCIEUX DESTINÉS AU NÉGOCE, DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES ET DES PARTICIPATIONS

PORTEFEUILLES DE TITRES ET DE MÉTAUX PRÉCIEUX DESTINÉS AU NÉGOCE

	Exercice de référence	Exercice précédent
- Titres de créance	2'548	2'415
- cotés	2'548	2'415
- Titres de participation	2'723	2'994
- Métaux précieux	18	32
Total des portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	5'289	5'441

	Valeur comptable		Juste valeur	
	Exercice de référence	Exercice précédent	Exercice de référence	Exercice précédent
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Titres de participation	1'344	1'240	1'712	1'697
<i>dont participations qualifiées</i>	0	0	0	0
Titres de créance	66'553	62'695	66'634	63'243
<i>dont destinés à être conservés jusqu'à l'échéance</i>	66'553	62'695	66'634	63'243
Immeubles	909	2'771	909	2'771
Total des immobilisations financières	68'806	66'706	69'255	67'711
<i>dont titres admis en pension selon les dispositions sur les liquidités</i>	55'521	50'067	-	-

PARTICIPATIONS

	Exercice de référence	Exercice précédent
avec valeur boursière	64	64
sans valeur boursière	3'757	3'191
Total des participations	3'821	3'255

3.3. PARTICIPATIONS ESSENTIELLES

PARTICIPATIONS MAJORITAIRES

SOCIÉTÉ :	CAPITAL-ACTIONS	POURCENTAGE DÉTENU
Promindus SA, (en liquidation) Porrentruy, Société de promotion industrielle	CHF 500'000	100
Immobestate Inv. SA, Fribourg, Société immobilière	CHF 100'000	100
Centre Clos Doubs SA, (en liquidation) Saint-Ursanne	CHF 100'000	100
SDEJ (Société pour le développement de l'économie jurassienne), Delémont	CHF 2'000'000	50

Les sociétés dominées étant insignifiantes dans l'optique des objectifs visés par les comptes consolidés, la Banque n'établit pas de comptes consolidés.

AUTRES PARTICIPATIONS

La Banque possède des participations minoritaires dans les sociétés communes aux banques cantonales suisses, dont les parts sont déterminées en fonction de l'importance des établissements membres :

- Centrale de lettres de gage des banques cantonales suisses, Zurich
- Caleas SA, Zurich
- Swissca Holding SA, Berne
- ADUNO Holding SA, Zurich (*anciennement Viseca Card*)

La BCI détient également des participations minoritaires dans les sociétés suivantes :

- Real-Time Center SA, Berne
- Energie du Jura SA, Delémont
- Régiotech SA, Porrentruy
- Clinique du Noirmont SA, Le Noirmont
- Société Jurassienne d'Équipement SA, Delémont
- Cofidep SA, Porrentruy
- Telekurs SA, Zurich
- Finarbit SA, Küsnacht

3.4. PRÉSENTATION DE L'ACTIF IMMOBILISÉ

	Valeur d'acquisition	Amortissements cumulés	Valeur comptable à la fin de l'exercice précédent	Investissements	Désinvestissements	Amortissements	Valeur comptable à la fin de l'exercice de référence
PARTICIPATIONS							
Participations majoritaires *	1'606	-1'606	0				0
Participations minoritaires	3'875	-620	3'255	566			3'821
Total des participations	5'481	-2'226	3'255	566	0	0	3'821
IMMEUBLES							
- immeubles à l'usage de la banque	12'011	-4'501	7'510			-178	7'332
- autres immeubles	6'998	-3'212	3'786	***100	-205	-108	3'573
Autres immobilisations corporelles **	2'048	-1'222	826	270		-377	719
Total des immobilisations corporelles	21'057	-8'935	12'122	370	-205	-663	11'624
Valeurs immatérielles	0	0	0	0	0	0	0

Valeur d'assurance incendie:

- des immeubles (y.c. les immeubles figurant sous immobilisations financières, réf. 3.2)	27'611
- des autres immobilisations corporelles	12'250

* L'impact d'une utilisation de la méthode de mise en équivalence sur les participations dans lesquelles la Banque a une influence significative est nul.

** Selon durée de vie économique

*** Changement d'affectation provenant des immobilisations financières

La Banque n'a pas d'engagements de leasing.

Le montant des amortissements des immobilisations corporelles correspond aux amortissements planifiés.

3.5. AUTRES ACTIFS ET AUTRES PASSIFS

	Exercice de référence		Exercice précédent	
	Autres actifs	Autres passifs	Autres actifs	Autres passifs
Valeurs de remplacement des instruments financiers (contrats pour propre compte)				
- portefeuilles destinés au négoce	43	38	208	199
- gestion du bilan	9'024	1'135	4'545	2'609
Compte de compensation		10'387		4'007
Impôts indirects	322	3'410	327	2'342
Comptes de règlement		62		14'943
Autres divers	2'420	546	2'331	410
Total	11'809	15'578	7'411	24'510

3.6.1. MONTANT TOTAL DES ACTIFS MIS EN GAGE OU CÉDÉS EN GARANTIE DE PROPRES ENGAGEMENTS AINSI QUE DES ACTIFS QUI FONT L'OBJET D'UNE RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ

Montant des créances hypothécaires affecté à la couverture exigée pour les emprunts auprès de la Centrale de lettres de gage des Banques cantonales suisses

	Valeur comptable	Engagements
- Exercice de référence	166'356	145'000
- Exercice précédent	169'353	148'000

Dépôt de couverture BNS pour facilités de resserrements de liquidités

	Valeur comptable	Limite	Engagement
- Exercice de référence	11'811	10'000	0
- Exercice précédent	11'813	10'000	0

3.6.2. OPÉRATIONS DE PRÊT ET DE PENSION EFFECTUÉES AVEC DES TITRES

	Exercice de référence	Exercice précédent
Prétentions découlant de la mise en gage de « cash » lors de l'emprunt de titres ou lors de la conclusion d'une prise en pension	35'000	36'000
Engagement découlant du « cash » reçu lors du prêt de titres ou lors de la mise en pension	0	0
Titres détenus pour propre compte, prêtés ou transférés en qualité de sûretés dans le cadre de l'emprunt de titres ainsi que lors d'opération de mise en pension	0	0
- dont titres pour lesquels le droit de procéder à une aliénation ou une mise en gage subséquente a été octroyé sans restriction	0	0
Titres reçus en qualité de garantie dans le cadre du prêt de titres ainsi que titres reçus dans le cadre de l'emprunt de titres et par le biais de prises en pension, pour lesquels le droit de procéder à une aliénation ou une mise en gage subséquente a été octroyé sans restriction	35'016	36'038
- dont titres ci-dessus aliénés ou remis à un tiers en garantie	0	0

3.7. ENGAGEMENTS ENVERS L'INSTITUTION DE PRÉVOYANCE

	Exercice de référence	Exercice précédent
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	4'301	1'797
Autres engagements envers la clientèle	3'047	4'039
Total des engagements envers la propre institution de prévoyance	7'348	5'836

3.7.1. INSTITUTION DE PRÉVOYANCE

Le personnel de la Banque Cantonale du Jura est assuré, au sens de la Loi sur la Prévoyance professionnelle, auprès du Fonds de Prévoyance en faveur du personnel de la Banque Cantonale du Jura. L'organisation, la gestion et le financement de cette Caisse sont régis par la Loi (LPP), les statuts et le règlement en vigueur. Il s'agit d'une caisse en primauté des cotisations. L'affiliation à la Caisse de retraite est obligatoire pour tous les employés dont le salaire atteint le minimum LPP. Les administrateurs de la Banque font partie intégrante du cercle des assurés pour le revenu obtenu dans le cadre des activités de la Banque et pour autant que les indemnités annuelles atteignent le minimum LPP. Tous les assurés ont droit aux prestations de retraite dès leur 62^e anniversaire. Moyennant une réduction de leur rente, les assurés ont toutefois la possibilité de partir en retraite anticipée dès l'âge de 58 ans. Le Fonds de prévoyance assure un pont AVS entre l'âge de la retraite et l'âge AVS. L'employeur verse une cotisation extraordinaire unique au moment de l'ouverture du droit à la rente Pont AVS pour le financement de la part acquise par l'assuré à partir du 01.01.2006.

3.7.2. AVANTAGES / ENGAGEMENTS ÉCONOMIQUES PROVENANT D'UNE EXÉCUTION DE COUVERTURE / DÉCOUVERT

	31.12.2006	31.12.2005
Les derniers comptes annuels révisés du Fonds de prévoyance en faveur du personnel de la Banque Cantonale du Jura (établis selon la norme Swiss GAAP RPC 26) font apparaître un degré de couverture de:	102.8 %	100.3 %

- Les réserves de fluctuation de valeur dans les comptes de l'institution de prévoyance n'ayant pas encore atteint la hauteur réglementaire, il n'y a pas d'excédent de couverture au sens de la norme Swiss GAAP RPC 16.
- Les membres du Conseil de fondation estiment que, vu la situation, le degré de couverture devrait continuer de s'améliorer au cours de l'exercice 2007.
- Le Conseil d'administration de la Banque Cantonale du Jura considère que les éventuels excédents de couverture au sens de la norme Swiss GAAP RPC 16 seraient utilisés au profit des assurés et qu'il n'en résulterait dès lors aucun avantage économique pour l'employeur.
- Il n'y a donc ni avantage économique, ni engagement économique à porter au bilan et au compte de résultat.

3.7.3. RÉSERVES DE COTISATIONS DE L'EMPLOYEUR

La Banque a versé, en 2005, CHF 1 million au titre de réserve extraordinaire de cotisations avec renonciation à leur utilisation. Il a été, par ailleurs, décidé qu'aucune rémunération ne serait accordée sur cette somme.

En application de la nouvelle norme Swiss GAAP RPC 16 au 1^{er} janvier 2006, le montant de CHF 1 million a été comptabilisé à l'actif. Etant donné la non réalisation des conditions d'utilisation, un correctif de valeur d'un montant équivalent a été immédiatement enregistré (voire chiffre 3.9.).

Au 31 décembre 2007, les conditions d'utilisation n'étant toujours pas remplies, le correctif de valeur a été maintenu.

3.8. PRÉSENTATION DES EMPRUNTS OBLIGATAIRES EN COURS

	Exercice de référence	Exercice précédent
Taux variable 2003 / 2008 créances comptables à long terme	20'000	20'000
Taux variable 2003 / 2009 créances comptables à long terme	20'000	20'000
Emprunts auprès des établissements de lettres de gage	145'000	148'000
- taux moyen	3,04 %	3,38 %

Aperçu des échéances	<= 1 an	>1 an à <= 2 ans	>2 ans à <= 3 ans	>3 ans à <= 5 ans	>5 ans	Total
Exercice de référence	45'000	30'000	20'000	34'000	56'000	185'000
Exercice précédent	33'000	45'000	30'000	35'000	45'000	188'000

3.9. PRÉSENTATION DES CORRECTIFS DE VALEURS ET PROVISIONS / RÉSERVES POUR RISQUES BANCAIRES GÉNÉRAUX

	Etat à la fin de l'exercice précédent	Utilisations conformes à leur but	Recouvre- ments, intérêts compromis, différences de change	Nouvelles constitutions à la charge du compte de résultat	Dissolutions au profit du compte de résultat	Etat à la fin de l'exercice de référence
Correctifs de valeurs et provisions pour risques de défaillance (risques de recouvrement et risques-pays)	37'171	-4'659	1'320	4'904	-6'146	32'590
Correctifs de valeurs et provisions pour autres risques d'exploitation	675	-141	0	34	-45	523
Provisions pour engagements de prévoyance	1'000	0	0	0	0	1'000
Autres provisions	378	0	0	251	0	629
Total des correctifs de valeurs et provisions	39'224	-4'800	1'320	5'189	-6'191	34'742
à déduire : correctifs de valeurs compensés directement à l'actif	-1'000	0	0	0	0	-1'000
Total des correctifs de valeurs et provisions selon bilan	38'224	0	0	0	0	33'742
Réserves pour risques bancaires généraux	49'000	0	0	7'000	0	56'000

3.10. PRÉSENTATION DU CAPITAL SOCIAL ET INDICATION DES PROPRIÉTAIRES DE CAPITAL DÉTENANT DES PARTICIPATIONS DE PLUS DE 5 % DES DROITS DE VOTE

(réf. Gouvernance d'entreprise, points 1.2, 2.1 et 2.4)

Capital social	Valeur nominale totale	Nombre de titres au porteur	Capital donnant droit au dividende
Exercice de référence	45'000	3'000'000 valeur nominale CHF 15.–	45'000
Exercice précédent	45'000	300'000 valeur nominale CHF 150.–	45'000

L'action est cotée à la SWX, sous le No ISIN CH0032991348
 Dernière modification du capital-actions: 2007 - split de la valeur nominale de 1:10.
 Chaque action donne droit à une voix aux assemblées générales.

Capital autorisé ou conditionnel:

Selon l'art 6 des statuts, la Banque peut procéder à des augmentations de capital autorisées ou conditionnelles de capital aux conditions fixées par le Code des obligations. Cette possibilité n'est pas utilisée.

Représentation du Gouvernement cantonal:

Dans la mesure où aucun de ses membres n'est administrateur, le Gouvernement est invité à se faire représenter aux séances du Conseil d'administration.
 A ce titre, Monsieur **Charles Juillard**, Ministre des Finances, de la Justice et de la Police, a représenté le Gouvernement jurassien.

Art. 6 de la Loi sur la Banque Cantonale du Jura:

« Le Canton du Jura garantit les engagements de la Banque dans la mesure où les fonds propres de cette dernière n'y suffisent pas. »

Propriétaires importants de capital:

- Participation de la République et Canton du Jura (55,66 %) dont participation majoritaire légale (51 %).
- Participation de la Banque Cantonale de Zurich (7,6 %).
- Participation de la Banque Cantonale Vaudoise (4,84 %)*.

Par ailleurs, les banques membres de l'Union des Banques Cantonales Suisses détiennent environ 31 % du capital-actions, y compris les participations des Banque Cantonale de Zurich et Banque Cantonale Vaudoise.

* En vertu des dispositions applicables de la loi sur les Bourses et le commerce des valeurs mobilières, nous avons reçu et publié cette communication dans la FOSC du 14 décembre 2007.



3.11. JUSTIFICATION DES CAPITAUX PROPRES

Capitaux propres au début de l'exercice de référence	Avant répartition du bénéfice	Après répartition du bénéfice
Capital social	45'000	
Réserve légale générale	57'000	
Réserves pour risques bancaires généraux	49'000	
Autres réserves	68	
Bénéfice de l'exercice	7'034	
moins propres titres de participation	-192	
Total des capitaux propres au début de l'exercice de référence	157'910	
Dividende prélevé sur le bénéfice de l'exercice précédent	-3'150	
Achats de propres titres de participation (au prix d'achat) *	-712	
Ventes de propres titres de participation (au prix d'achat) **	461	
Gain d'aliénation de propres titres de participation	74	
Attribution aux réserves pour risques bancaires généraux	7'000	
Bénéfice de l'exercice de référence	7'491	
Total des capitaux propres à la fin de l'exercice de référence	169'074	164'574
dont capital social	45'000	45'000 ¹
dont réserve légale générale	60'500	63'500
dont réserves pour risques bancaires généraux	56'000	56'000
dont autres réserves	142	142
dont résultat au bilan	7'875	375
moins propres titres de participation	-443	-443
<p>La réserve légale générale est soumise à des restrictions quant à sa distribution selon article 5 LB.</p> <p>¹ Avant réduction de capital de CHF 3 millions proposé à l'Assemblée générale du 23 avril 2008</p>		
PROPRES TITRES DE PARTICIPATION		
	Nombre de titres	Prix moyen
Stock au 01.01.2007, de valeur nominale CHF 150.- transformé en actions de valeur nominale CHF 15.- selon décision de l'Assemblée générale du 24 avril 2006	454	
- Achats (*)	13'237	53.79
- Ventes (**)	-9'975	53.50
Stock au 31.12.2007	7'802	

3.12. STRUCTURE DES ÉCHÉANCES DE L'ACTIF CIRCULANT ET DES FONDS ÉTRANGERS

	À VUE	DÉNONÇABLE	DURÉE D'ÉCHÉANCE			RÉSIDUELLE		TOTAL
			jusqu'à 3 mois	de 3 à 12 mois	+ 1 an à 5 ans	dans plus de 5 ans	immobilisé	
ACTIF CIRCULANT								
Liquidités	22'434							22'434
Créances résultant de papiers monétaires	49							49
Créances sur les banques	4'731	80'444	10'208	560				95'943
Créances sur la clientèle	79'835	111'898	7'232	24'290	26'074	49'517		298'846
Créances hypothécaires	1'191	393'542	86'201	168'529	447'833	218'626		1'315'922
Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	5'289							5'289
Immobilisations financières			2'805	9'039	43'602	11'108	2'252	68'806
Total de l'actif circulant								
Exercice de référence	113'529	585'884	106'446	202'418	517'509	279'251	2'252	1'807'289
Exercice précédent	142'387	496'254	100'128	241'170	622'789	160'600	4'011	1'767'339
FONDS ÉTRANGERS								
Engagements résultant de papiers monétaires	1							1
Engagements envers les banques	3'593		62'450	129'500	34'000	4'000		233'543
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements		526'179	469					526'648
Autres engagements envers la clientèle	160'993	46'361	81'499	240'956	99'599	80		629'488
Obligations de caisse			2'528	7'091	21'432	856		31'907
Prêts des centrales d'émission de lettres de gage et emprunts			5'000	40'000	84'000	56'000		185'000
Total des fonds étrangers								
Exercice de référence	164'587	572'540	151'946	417'547	239'031	60'936	0	1'606'587
Exercice précédent	167'023	554'865	238'588	277'259	273'502	52'306	0	1'563'543

3.13. CRÉANCES ET ENGAGEMENTS ENVERS LES SOCIÉTÉS LIÉES, AINSI QUE DES CRÉDITS AUX ORGANES

SOCIÉTÉS LIÉES

	Exercice de référence	Exercice précédent
Créances sur des sociétés liées	1'000	500
Engagements envers des sociétés liées	51'089	105'586

Les prestations fournies (taux d'intérêt, opérations sur titres, trafic des paiements, octroi de crédits, rémunération de dépôts) sont facturés aux mêmes tarifs que s'il s'agissait de parties tierces.

ORGANES DE LA BANQUE : CRÉDITS ET PRÊTS, RÉMUNÉRATION ET PARTICIPATIONS

Nom	Fonction	Rémunération		Charges sociales	Nombre d'actions détenues	Prêts*** en milliers
		fixe	variable**			
Conseil d'administration						
M. Sanglard	Président *	120'400		24'643	3'000	1'425
M. Borgeaud	Vice-président *	53'600		8'714	400	911
M. Cavaleri	Membre	10'136		0		
M. Friche	Membre	10'700		647	40	375
Mme Gigon	Membre	11'200		678	20	175
M. Godet	Membre	8'300		502		
M. Humard	Membre	8'250		499	80	195
M. Lachat	Membre	8'300		502		
M. Lang	Membre	11'650		705		
M. Prince	Membre	11'650		705		
M. Vauclair	Membre *	34'400		4'096	100	367
Total		288'586		41'692	3'640	3'448
Direction						
M. Valley	Directeur général	208'333	80'000	44'929	150	520
M. Jobé	Membre de Direction				360	
M. Jolidon	Membre de Direction				100	
Mme Kohler	Membre de Direction				120	
M. Piquerez	Membre de Direction				240	
Total		818'017	263'000	186'372	970	2'038

* Membres du Comité de banque

** A valoir sur l'exercice, mais versées en 2008

*** Il s'agit de prêts garantis principalement par des cédulas hypothécaires

Par ailleurs, la BCJ compte des prêts consentis à 2 anciens membres de la Direction pour un montant total de CHF 445'000, aux conditions fixées pour le personnel (cf ci-après).

- Les administrateurs perçoivent des indemnités fixes et des jetons de présence. Aucune rémunération n'est versée par rapport à la performance. Le Conseil d'administration est compétent pour la fixation des rétributions. Les administrateurs de la Banque font partie intégrante du cercle des assurés du Fonds de prévoyance en faveur du personnel de la Banque Cantonale du Jura, pour le revenu obtenu dans le cadre des activités de la Banque et pour autant que les indemnités annuelles atteignent au moins le montant minimum fixé dans le Règlement.
- Aucune rémunération n'a été versée durant l'exercice sous revue à d'anciens membres du Conseil d'administration.

- La BCJ n'a pas versé d'honoraires ou de rémunérations additionnels à l'un de ses dirigeants
- Les membres du Conseil d'administration n'ont pas droit à des conditions particulières. Les membres de la Direction ainsi que l'ensemble du personnel, y compris les retraités, bénéficient d'un taux de faveur de 1 % par rapport au taux de base sur les avances à taux variable accordées par la Banque. En ce qui concerne les prêts fermes, le taux appliqué est de 1/2 % supérieur au taux du marché.
- La BCJ n'a pas de crédits ou de prêts non conformes à la pratique du marché consentis aux proches des membres du Conseil d'administration et de la Direction.

3.14. PRÉSENTATION DE LA RÉPARTITION DES ACTIFS ET DES PASSIFS ENTRE LA SUISSE ET L'ÉTRANGER

ACTIFS	Exercice de référence		Exercice précédent	
	Suisse	Etranger	Suisse	Etranger
Liquidités	22'434		34'900	
Créances résultant de papiers monétaires	49		288	
Créances sur les banques	38'671	57'272	40'105	52'920
Créances sur la clientèle	298'259	587	290'000	399
Créances hypothécaires	1'315'922		1'276'580	
Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	1'857	3'432	1'696	3'745
Immobilisations financières	54'755	14'051	50'419	16'287
Autres postes de l'actif	29'041		24'542	
Total des actifs	1'760'988	75'342	1'718'530	73'351
PASSIFS				
Engagements envers les banques	136'386	97'157	176'107	45'488
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	492'853	33'795	502'588	31'993
Autres engagements envers la clientèle	621'152	8'336	582'889	8'652
Autres postes du passif	446'651		444'164	
Total des passifs	1'697'042	139'288	1'705'748	86'133

3.15. PRÉSENTATION DE LA RÉPARTITION DU TOTAL DES ACTIFS PAR PAYS OU GROUPE DE PAYS

	Exercice de référence		Exercice précédent	
	Valeur absolue	Part en %	Valeur absolue	Part en %
Europe occidentale	71'111	3.87	69'020	3.85
Autres	4'232	0.24	4'331	0.25
Suisse	1'760'987	95.89	1'718'530	95.90
Total des actifs	1'836'330	100.00	1'791'881	100.00

3.16. PRÉSENTATION DE LA RÉPARTITION DU TOTAL DES ACTIFS ET DES PASSIFS SELON LES MONNAIES LES PLUS IMPORTANTES

	CHF	EURO	USD	Métaux précieux	Autres
ACTIFS					
Liquidités	20'420	1'920	40		54
Créances sur les banques	35'652	29'851	4'616	1'326	24'498
Créances sur la clientèle	295'974	284	1'139	1'447	2
Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	3'060	740	1'101	18	370
Autres rubriques de l'actif	1'413'818				
Total des positions portées à l'actif	1'768'924	32'795	6'896	2'791	24'924
Prétention à la livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options	2'423	1'488	1'462		88
Total des actifs	1'771'347	34'283	8'358	2'791	25'012
PASSIFS					
Engagements envers les banques	231'366	746		1'431	
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	524'160	2'488			
Autres engagements envers la clientèle	569'974	28'032	5'769	1'326	24'387
Autres rubriques du passif	446'651				
Total des positions portées au passif	1'772'151	31'266	5'769	2'757	24'387
Engagement de livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options	3'038	993	1'430		
Total des passifs	1'775'189	32'259	7'199	2'757	24'387
Position nette par devises	-3'842	2'024	1'159	34	625

4. INFORMATIONS SE RAPPORTANT AUX OPÉRATIONS HORS BILAN

(en milliers de CHF)

4.1. RÉPARTITION DES ENGAGEMENTS CONDITIONNELS

	2007	2006
Garanties irrévocables	60'980	42'862
Engagements irrévocables résultant d'accréditifs	0	0
Total	60'980	42'862

4.2. RÉPARTITION DES CRÉDITS PAR ENGAGEMENTS

	2007	2006
Engagements résultant de paiements différés	0	0

4.3. INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS OUVERTS À LA FIN DE L'EXERCICE

	INSTRUMENTS DE NÉGOCE			INSTRUMENTS DE COUVERTURE		
	Valeurs de remplacement		Montant du sous-jacent	Valeurs de remplacement		Montant du sous-jacent
	positives	negatives		positives	negatives	
Swaps sur taux d'intérêts				9'024	1'135	646'715
Contrats à terme sur devises	43	38	4'842			
Total				9'024	1'135	646'715
Exercice de référence	43	38	4'842	9'024	1'135	646'715
Exercice précédent	209	199	18'275	4'545	2'609	561'175

La Banque n'a pas de contrat spécifique de netting.

4.4. OPÉRATIONS FIDUCIAIRES PLACÉES AUPRÈS DE BANQUES TIERCES

Exercice de référence	CHF ou contre-valeur CHF	10'071
Exercice précédent	CHF ou contre-valeur CHF	21'048

5. INFORMATIONS SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT

(en milliers de CHF)

	2007	2006
5.1. INDICATIONS D'UN PRODUIT ESSENTIEL DE REFINANCEMENT DANS LA RUBRIQUE PRODUIT DES INTÉRÊTS ET DES ESCOMPTE	néant	néant
5.2. RÉPARTITION DU RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE NÉGOCE		
Devises et métaux précieux	2'768	2'690
Titres	25	292
Instruments financiers dérivés	0	0
Total	2'793	2'982
5.3. RÉPARTITION DE LA RUBRIQUE CHARGES DE PERSONNEL		
Organes de la banque (indemnités, frais et contribution à l'institution de prévoyance)	374	377
Appointements	10'038	9'897
Charges sociales	1'021	1'043
Contribution à l'institution de prévoyance, cotisations ordinaires	1'642	1'494
Autres charges pour le personnel	337	321
Total	13'412	13'132
5.4. RÉPARTITION DE LA RUBRIQUE AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION		
Charges de locaux	853	822
Coût de l'informatique, des machines, du mobilier et des autres installations	5'451	5'577
Autres charges d'exploitation	4'232	4'012
Total	10'536	10'411
5.5. CHARGES ET PRODUITS EXTRAORDINAIRES		
Charges extraordinaires	7'000	7'024
<i>dont attribution aux réserves pour risques bancaires généraux</i>	<i>7'000</i>	<i>7'000</i>
Produits extraordinaires	2'516	2'637
<i>dont dissolution de correctifs de valeurs et provisions pour risques de défaillance devenus libres (année précédente: dissolution de correctifs de valeur et provisions pour autres risques d'exploitation devenus libres)</i>	<i>2'398</i>	<i>2'362</i>
5.6. RÉÉVALUATIONS AU SEIN DE L'ACTIF IMMOBILISÉ AU PLUS À CONCURRENCE DE LA VALEUR D'ACQUISITION (art. 665 et 665a CO)		

La Banque n'a pas procédé à des réévaluations au sein de l'actif immobilisé.





PricewaterhouseCoopers SA
 Avenue C.-F. Ramuz 45
 Case postale 1172
 1001 Lausanne
 Téléphone +41 58 792 81 00
 Fax +41 58 792 81 10

Rapport de l'organe de révision
 à l'Assemblée générale des actionnaires de
 la Banque Cantonale du Jura
 Porrentruy

En notre qualité d'organe de révision, nous avons vérifié la comptabilité et les comptes annuels (bilan, compte de résultat, tableau de financement et annexe figurant aux pages 35 à 59) de la Banque Cantonale du Jura pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2007. Les présents comptes annuels ont été établis selon l'article 69 du Règlement de cotation.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil d'administration alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats en conformité avec les règles d'établissement des comptes applicables aux banques. En outre, la comptabilité et les comptes annuels ainsi que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan, sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis

PricewaterhouseCoopers SA

A Astolfi
 Réviseur responsable

E Maglieri

Lausanne, le 10 mars 2008



PROPOSITIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le compte de résultat de l'exercice 2007 présente un bénéfice de	CHF	7'491'190
Le report de l'exercice précédent s'élève à	CHF	383'979
Montant à disposition de l'Assemblée générale du 23 avril 2008	CHF	7'875'169

Le Conseil d'administration propose de répartir ce montant comme suit:

<u>Attribution à la réserve légale générale</u>	CHF	<u>3'000'000</u>
<u>Dividende de 10 % par action de nominal CHF 15.-</u>	CHF	<u>4'500'000</u>
<u>Report à nouveau</u>	CHF	<u>375'169</u>

Le Conseil d'administration propose une réduction du capital-actions ce qui se traduit par un versement extraordinaire de 3 millions de francs.

Porrentruy, le 10 mars 2008

Au nom du Conseil d'administration

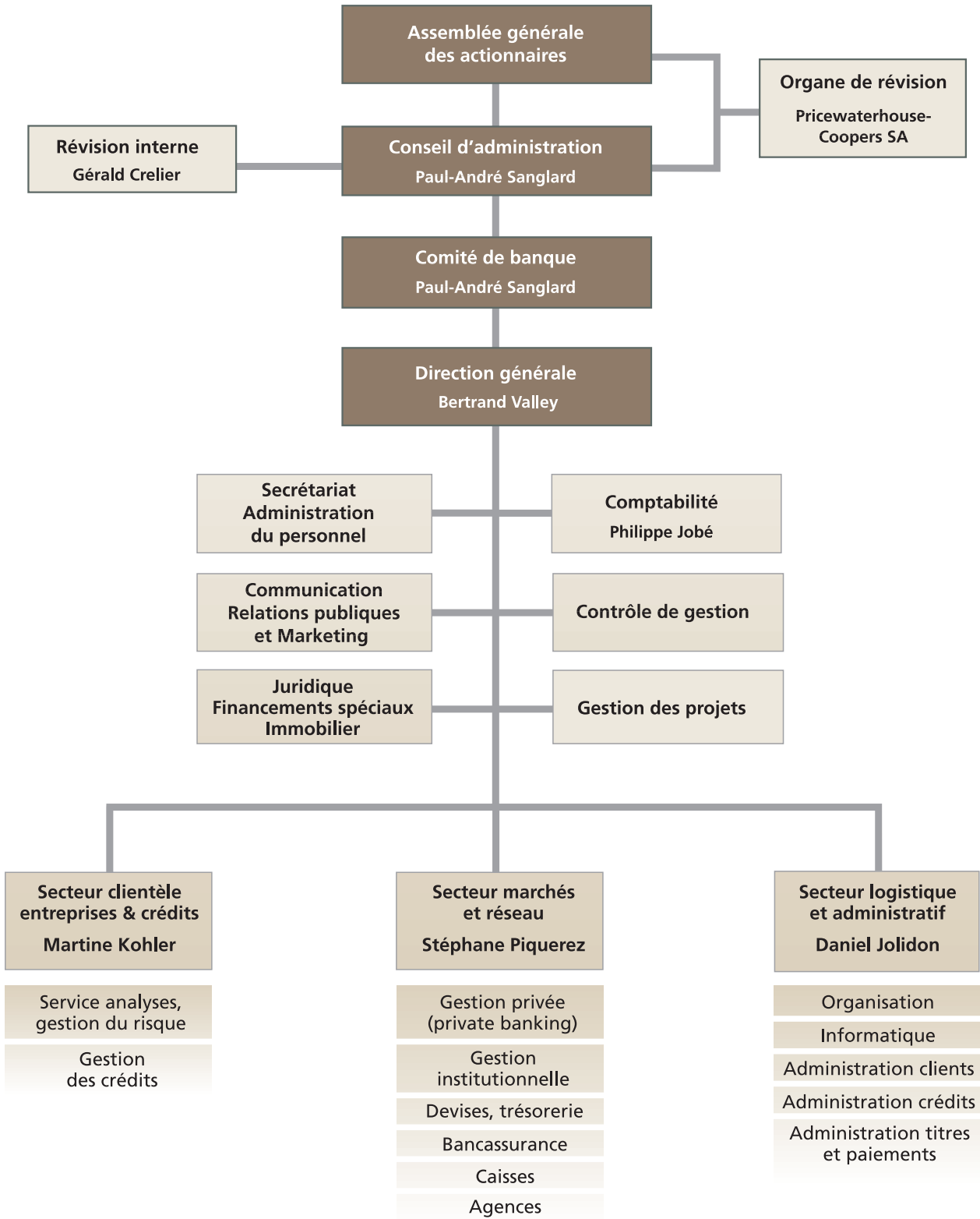


Le Président
Paul-André Sanglard

ORGANISATION DE LA BANQUE



ORGANIGRAMME



DIRECTION ET CADRES

DIRECTION

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Bertrand Valley

MEMBRES DE DIRECTION

Philippe Jobé
Daniel Jolidon
Martine Kohler
Stéphane Piquerez

CHEFS CAISSIERS

Guy Bourquard 01.01.2008
Julie Renggli 01.11.2007

CADRES

RESPONSABLES DE SUCCURSALES

Benoît Gigandet, Delémont
Yves Meusy, Porrentruy
Jacques Prétat, Saignelégier

FONDÉS DE POUVOIR

Cyrille Althaus
Daniel Boillat
Francis Bortoli
Patrick Chapuis
Ronald Cramatte
Jean-Marc Farine
Jacques Frainier
Christian Frossard
Emmanuel Guélat
Alain Jeannottat
Jean Kempf (départ en retraite le 31.12.2007)
André Lovis
Philippe Martinoli
Yvan Missana
Stéphane Ramseyer
Hubert Rérat
Serge Ribeaud
Christophe Surdez
Nathalie Tissier
Florian Tschopp
Claude Vanhouteghem
Alain Varé
Serge Voisard
Franz Wiedemann

MANDATAIRES COMMERCIAUX

Christian Caillet
Michel Chételat
Emmanuel Fleury
Roland Frutiger
Alain Mamie
Rémy Turberg

ADRESSES

SIÈGE :

2900 PORRENTRU Y

Rue de la Chaumont 10
 Tél. 032 465 13 01
 Fax 032 465 14 95
 E-mail: bcj@bcj.ch
 Internet: www.bcj.ch

SUCCURSALES :

2900 PORRENTRU Y

Rue des Malvoisins 23
 Tél. 032 465 13 01
 Fax 032 465 14 95



2800 DELÉMONT

Place de la Poste 2
 Tél. 032 421 15 01
 Fax 032 421 15 99

2350 SAIGNELÉGIER

Place du 23-Juin 1
 Tél. 032 952 16 01
 Fax 032 952 16 99

AGENCES

2942 ALLE

Jean-Marc Hofmann
 Rue de l'Eglise 3
 Tél. 032 465 14 70
 Fax 032 465 14 71

2950 COURGENAY

Karine Pose-Gagnat
 Route de Courtemblin 3
 Tél. 032 465 14 74
 Fax 032 465 14 75

2800 DELÉMONT

André Zürcher
 Place de la Liberté 2
 Tél. 032 421 15 76
 Fax 032 421 15 77

2854 BASSECOURT

Denis Mélières
 Rue des Grands-Prés 2
 Tél. 032 421 15 70
 Fax 032 421 15 71

2830 COURRENDLIN

Nadia Robazza
 Rue du 23-Juin 42
 Tél. 032 421 15 72
 Fax 032 421 15 73

2340 LE NOIRMONT

Sébastien Moser
 Rue du Doubs 1
 Tél. 032 952 16 70
 Fax 032 952 16 71

2926 BONCOURT

Stéphane Crelier
 Route de France 3
 Tél. 032 465 14 72
 Fax 032 465 14 73

2822 COURROUX

André Zürcher
 Rue du 23-Juin 42
 Tél. 032 421 15 74
 Fax 032 421 15 75

2882 ST-URSANNE

Rue du 23-Juin 28
 Tél. 032 465 14 76
 Fax 032 465 14 77



IMPRESSUM

PHOTOGRAPHIES :

Jacques Bélat, Porrentruy

CONCEPTION ET RÉALISATION GRAPHIQUE :

Atelier Rue du Nord - Ivan Brahier, Delémont

IMPRESSION :

Imprimerie du Démocrate SA, Delémont

Nous remercions la section d'archéologie et paléontologie de l'Office de la culture de la République et Canton du Jura pour leur collaboration active lors de la réalisation du reportage sur le thème de la paléontologie jurassienne.



Présence et compétences.